

RAPPELÉ À DAKAR, ENFONCÉ PAR LE PROCUREUR DE MARSEILLE

Tamsir Faye mis à rude épreuve



P. 2

Le consul a été sommé depuis hier de regagner Dakar
Le Procureur de Marseille demande une autorisation pour le faire juger
Beaucoup de zones d'ombre dans le dossier

IMAMAT À LA GRANDE MOSQUÉE

Le Grand serigne confirme la main- mise des Lébous



P. 7

RECRUESCENCE DES
TRICHES AU BACCALAURÉAT

Les nouvelles technologies indexées



P. 4

ITW - MAMADOU WANE (PS)

“Ceux qui s’attaquent à Tanor Dieng...”

P. 3

OPEN PRESS DE BOMBARDIER

“La couronne va rester à Mbour”



P. 12

SCANDALE DU CONSUL GÉNÉRAL DU SÉNÉGAL À MARSEILLE

Une affaire, des zones d'ombre ! Le Procureur de Marseille l'enfonce

C'est hier jeudi 23 juillet que l'autorité a pris la décision de rappeler à Dakar le Consul général du Sénégal à Marseille, cité dans une affaire d'ivresse sur la voie publique, avec des scènes d'exhibitionnisme, précisément le fait de montrer son sexe. Le ministère des Affaires étrangères parle de "mesures conservatoires" en attendant de faire toute la lumière sur cette affaire. C'est le Secrétaire général adjoint qui a envoyé le message au Consul général du Sénégal à Marseille, lui demandant de faire la passation de service avec son adjoint. C'est un décret qui l'avait installé à ce poste, mais l'Etat qui aurait déjà une idée précise du film de l'affaire, a préféré prendre cette décision en attendant d'y voir plus clair. Tamsir Faye va-t-il se plier à cette mesure ?

Contacté au téléphone, le Consul a cependant déclaré n'être pas encore au courant de son rappel à Dakar et explique qu'il est en train de se concerter avec ses avocats. Il nous avait confié avant-hier au téléphone que toute cette affaire avait été montée par des policiers français racistes et qu'il allait lui donner une suite judiciaire. "Je me promène, comme j'étais en tee shirt, pantalon, décontracté, avec donc tous les a priori que les blancs peuvent avoir sur les noirs, ils se sont approchés de moi... avant de me menotter. Ils considèrent que je ne peux pas habiter ce quartier parce que justement je suis le seul noir. Et lorsqu'il leur a dit : "c'est ça la Police française, j'ai honte pour la Police française". Les policiers qu'ils qualifient de "racistes" lui auraient répondu : "Monsieur, si vous n'aimez pas la France, vous rentrez chez vous, vous n'êtes pas



ici chez vous." Il avait ajouté n'avoir été ni entendu sur procès-verbal, comme le veut la loi, ni subi un test électronique pour prouver un taux d'alcool élevé dans le sang. Toutes choses qui sont "anormales" et qui renseignent sur le fait qu'il s'agit là d'un "montage", affirme-t-il.

Le Procureur de Marseille l'enfonce

Mais une autre version est servie par Brice Robin, le procureur de la République à Marseille. En effet, renseigne la Provence qui a révélé l'affaire, c'est parce qu'il est protégé par une immunité diplomatique que le Consul du Sénégal à Marseille, Tamsir Faye, a évité la garde à vue et a pu dormir à son domicile, mardi 21 juillet suite à son interpellation par une patrouille de la Brigade anti-criminalité (Bac). "Il va être entendu, nous allons faire remonter l'affaire au ministère de la Justice, qui s'occupera de demander l'autorisation au Sénégal de pouvoir le juger", a précisé le procureur de la République de Marseille, Brice Robin, à notre confrère du Sud.

L'affaire s'est compliquée avec les témoignages que plusieurs riverains de la rue Paradis (8e arrondissement) ont confié aux policiers. Ces derniers ont laissé entendre que leur

voisin Tamsir Faye perturbait bien souvent le sommeil de ses voisins, en pleine nuit, ivre et criant à tue-tête. C'est une vieille dame qui aurait vendu la mèche aux policiers en les appelant au téléphone pour dénoncer son voisin, le mardi, 21 juillet, vers 20h30. La dame déclare aux policiers que Tamsir Faye frottait son sexe sur...un compteur de France Telecom. C'est fort de ces éléments qu'une patrouille de la Brigade anti-criminalité (BAC) est venue arrêter le diplomate.

Zones d'ombre

Même si Tamsir Faye n'a pas bonne presse dans son quartier (bourgeois), même si donc on ne peut jurer de rien dans cette affaire, il faut quand même remarquer que ça roule à sens unique dans cette affaire. Pourquoi n'a-t-il pas été entendu sur procès-verbal, avant même que son statut de diplomate ne soit connu, si tant est qu'il a insulté et menacé de mort les policiers ? Chose grave quand même. Et pourquoi n'a-t-il pas subi le test pour évaluer son niveau de consommation d'alcool ? Il a bu, il buvait régulièrement, pourquoi ne pas le prouver pour un alcotest ? Et puis quelle crédibilité donner aux accusations d'une voisine, d'un certain âge de surcroît, partageant son quartier avec un noir, fût-il Consul général ? Pourquoi se masturbe-t-il en pleine rue alors que son épouse est à...100 mètres des lieux ? Enfin pourquoi les journalistes français ne donnent-ils pas la parole à la personne incriminée, se contentant de la version de la Police ? Autant de questions... ■

l'intrusion des motos "Jakaarta" mais aussi du fait que les camions citernes, pour la plupart, empruntent l'axe Dakar-Tamba-Ziguinchor. Quoi qu'il en soit, Radio Sénégal internationale qui a eu à traiter de manière très professionnelle cette pénurie de carburant à Ziguinchor a été sommé avant-hier, selon certaines sources, de retirer l'élément.

EXPO MILANO 2015

Le Sénégal est présent à l'Expo Milano 2015. Ainsi, du 22 au 29 juillet, le pays de la Teranga sera à l'honneur à Milan, avec l'organisation d'une semaine économique et commerciale. Demain, l'Apix va organiser dans la ville italienne un forum économique, annonce un communiqué parvenu à EnQuête. Lors de ce forum, ajoute la source, des rencontres B to B, seront organisées pour mieux faire la promotion de la destination Sénégal. "Il s'agira ainsi de promouvoir, auprès du secteur privé international présent à Milan et de la diaspora, les projets prioritaires du Plan Sénégal Emergent et les secteurs porteurs identifiés dans le PSE", ajoute le texte. Cette rencontre sera présidée par le président de la République Macky Sall, informe toujours le communiqué de l'Apix. Lors de ce forum, l'Agence de promotion des investissements et des grands travaux va présenter au privé étranger "l'environnement des affaires au Sénégal" et les mesures incitatives liées à l'investissement. "Il s'agira aussi, à travers l'Expo Milano 2015, d'accroître la visibilité du Sénégal en Italie, en renforçant l'image du Sénégal comme destination privilégiée d'investissements privés auprès des investisseurs italiens et étrangers".

ADULTÈRE

Une histoire d'adultère défraie la chronique à Dahra et chacun y va de son propre commentaire. Les faits se sont déroulés le lundi 20 juillet 2015 au quartier "Fakk deukk". Les nommées Bana Ka et Ndiémé Ka, toutes deux membres d'une même famille, se sont violemment disputées, suite à une accusation d'adultère. Bana Ka reprochait à Ndiémé Ka d'avoir couché avec l'élu de son cœur. Pour avoir le cœur net sur cette affaire, Bana s'est rendue nuitamment à proximité du domicile de la présumée amante de son mari. Accompagnée d'une copine, elle n'a pas hésité à appeler Ndiémé Ka qui était dans sa chambre. Lorsqu'elle est sortie, B. Ka lui a demandé d'arrêter de voir son mari. Elle a catégoriquement nié les faits qui lui sont reprochés. Il s'en est suivi une dispute houleuse au cours de laquelle Ndiémé Ka lui a asséné des coups de bâton. Bâna Ka s'est affalée. Ses blessures lui ont valu une incapacité de travail temporaire de 21 jours. A la suite de sa plainte, Ndiémé Ka a été auditionnée et placée en garde à vue dans les locaux de la brigade

de gendarmerie de Dahra. Elle a été déferée, le 22 juillet 2015, au parquet régional de Louga.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La conférence nationale sur le développement durable s'est ouverte hier à Dakar. Cette rencontre sous le thème "villes et territoires durables" a été présidée par le ministre de l'Environnement et du Développement durable. 2015 doit être l'année de la révolution, souhaite Abdoulaye Baldé. Car c'est en décembre prochain que doit se tenir la conférence de Paris sur le climat. C'est pourquoi il estime que cette année doit être l'année de "la révolution dans notre façon de penser, de décider, d'agir". Il attend de cette rencontre de Paris un moment privilégié pour "révisiter l'accord sur le climat, particulièrement le protocole de Kyoto". Cela, dit-il, permettra de prendre en compte la responsabilité de chaque pays, aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique". Toutefois, M. Baldé plaide pour l'adoption d'une stratégie nationale de développement durable.

ADS INFO

ADS Info, le bulletin d'informations des Aéroports du Sénégal a sorti son 4ème numéro. Dans ce nouveau numéro, ADS Info est largement revenu sur la 9ème Assemblée générale de l'Union générale des gestionnaires d'aéroports d'Afrique du centre et de l'Ouest (UGAACO). A l'occasion de l'Ag, du 10 au 12 juin dernier à Dakar, Pape Maël Diop a été porté à la tête de l'Union. Le Dg des ADS a remplacé à la tête de cette structure M. Salifou Koloita Awo. Pape Maël Diop s'est engagé, à cette occasion, à continuer l'œuvre de son prédécesseur en plaçant son mandat "sous le signe de la modernisation de la structure et le développement des partenariats avec les autres acteurs portuaires". Autres sujets traités par ADS Info dans son dernier numéro, "l'agent du mois" décerné à Emilie Marème Khar Mbengue du Génie civil, une large fenêtre sur la journée nationale de la femme organisée le 28 mars 2015 par l'Amicale des femmes de l'aéronautique civile, avec comme parrain le Directeur général des ADS Pape Maël Diop.

BANJUL

Comme pour se libérer de toute étreinte le liant au sort de ses prisonniers politiques et des personnes condamnées à mort, le président gambien veut agir vite pour joindre les actes à sa promesse de les élargir de prison. C'est ainsi que ce jeudi après-midi, Jammeh a ordonné que Mamburay Njie son ancien Secrétaire général à la Présidence et ancien ministre des Finances soit relâché. Le même ordre a été donné pour libérer le transitaire Alhagie Kebba Touray, le petit Yusupha Lowe, un adolescent âgé de 16 ans, ses oncles Pa Aliou et Ebou Lowe tous arrêtés dans la foulée du coup d'Etat raté du 30 décembre dernier. Au moment où nous écrivons ces lignes, il est question de faire sortir la maman du lieutenant Lamin Sanneh, tué lors du coup d'Etat manqué, ainsi que d'autres proches de personnes impliqués dans ce putsch sanglant qui a visiblement sonné l'homme fort de Banjul. Seulement, les personnes libérées ont dû accepter de poser devant les caméras de la télévision nationale gambienne où elles ont chacun exprimé leur "gratitude à l'endroit de la magnanimité du Président Jammeh".

SÉLBÉ NDOM

C'est finalement le 8 septembre prochain que le tribunal correctionnel de Dakar va juger le différend opposant le promoteur de lutte Aziz Ndiaye à la voyante Selbé Ndom. Le procès était prévu hier, mais Selbé Ndom dont la présence est obligatoire en tant que prévenue n'a pas reçu sa citation à comparaître. C'est pourquoi le procès a été renvoyé. La voyante est poursuivie pour injures publiques et menaces de mort. Lors du combat Tyson/Gris Bordeaux, elle avait prédit la victoire du leader de l'écurie Bul faale. Mais elle avait perdu son pronostic car Gris Bordeaux avait remporté la victoire. Ainsi, elle s'en était prise à Aziz Ndiaye qu'elle avait accusé d'avoir détourné le résultat de son pronostic. Par la même occasion, elle avait accusé le promoteur de voleur de riz, en faisant allusion à l'affaire de recel de riz qui vaut une inculpation à Aziz Ndiaye ainsi que son père.

CARBURANT

Des pompes à essence à sec. Des pompistes qui se tournent les pouces. Des chauffeurs, automobilistes et conducteurs de "Jakaarta" qui se bousculent, parfois l'injure à la bouche, au niveau de la seule station sise au quartier escale dont

la réserve ne pouvait pas satisfaire la forte demande. Ainsi se présentait la capitale méridionale du pays au lendemain de la Korité. Cette situation est revenue à la normale depuis hier en fin d'après-midi, avec l'arrivée de deux camions citernes. Un responsable de station d'essence a expliqué cette pénurie par le retard de la livraison de la commande. Selon lui, la commande ne pouvait pas être livrée entièrement avant la Korité. Pis, ceux qui étaient censés convoier l'autre partie de la commande carburant étaient partis passer la fête chez eux. Toutefois, de l'avis d'un pompiste, la récurrence de la pénurie de carburant à Ziguinchor s'explique par la forte demande née de

ASTROSENEGAL

Leader de la Voyance au Sénégal

Avenir – Amour – Santé - Travail

Contactez-nous 24h/24 7J/7 au : 88 828 28 28

www.astrosenegal.com

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication :
Mahmoudou Wane
Rédacteur en chef :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef délégué :
Gaston Coly

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Bigué Bob, Matel Bocoum, Adama Coly, Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Assane Mbaye, Aliou Ngamby Ndiaye, Fatou Sy, Babacar Willane
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
70 408 82 22 - 70 746 50 16
Impression : **AFRICOME**

MAMADOU WANE (SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT À LA VIE POLITIQUE DU PS)

“Ceux qui s’attaquent à Tanor ne rendent pas service à Khalifa Sall”

Les attaques répétitives contre le secrétaire général du Parti socialiste (PS), Ousmane Tanor Dieng, ont fait réagir le secrétaire national adjoint à la vie politique du parti des verts. Mamadou Wane estime que “ceux qui s’attaquent à Ousmane Tanor Dieng ne rendent pas service à Khalifa Sall”. Dans cet entretien avec EnQuête, l’adjoint au maire des Parcelles Assainies assène ses vérités avant d’appeler le maire de Dakar à siffler la fin de la récréation, évitant ainsi la fragilisation de “l’institution que représente le secrétaire général du PS”.

■ PAR ASSANE MBAYE

Ousmane Tanor Dieng, le secrétaire général de votre parti, est de plus en plus contesté par certains responsables socialistes. Ces derniers lui reprochent sa gestion. Comment appréciez-vous cette situation ?

C’est une situation déplorable. Récemment, j’ai suivi avec attention certaines sorties fracassantes de certains responsables socialistes au rang desquels le maire de la Médina, Bamba Fall et celui de Dalifort, Idrissa Diallo. Je voudrais d’ailleurs à la suite de la sortie de ce dernier, rétablir un certain nombre de choses. Sa sortie m’interpelle doublement en tant que militant et en tant que responsable du parti chargé de la vie politique. A l’analyse du discours, j’ai vu des termes, des propos qui, à mon sens, ne devraient pas être tenus par un responsable de son calibre. Quand on parle de compromission, de récalcitrant, de tricherie et surtout d’escroquerie, je dis que c’est irresponsable, à la limite impulsif, ingrat et malhonnête. On ne peut pas s’attaquer personnellement et de manière très injuste à notre camarade, secrétaire général, Ousmane Tanor Dieng. Je rappelle que ce sont les militants socialistes, il y a un an, qui l’ont reconduit à la tête du parti, de manière triomphale à l’issue d’un congrès démocratique et transparent.

Mais le maire de Dalifort conteste dans ses propos la légitimité de ce congrès. Que lui répondez-vous ?

C’est un débat dépassé. Mais il refuse de grandir politiquement. Il refuse de prendre de la hauteur. Parce que ce qu’il évoque en parlant de ce congrès n’est pas fondé. Il s’est exprimé, il a demandé le report du congrès mais l’écrasante majorité des militants et responsables socialistes ont opté pour la tenue du congrès à la date retenue par le bureau politique. En démocratie, c’est la majorité qui l’emporte toujours. Sa position personnelle ne doit pas nous indiquer la voie à prendre. C’est un responsable qui s’est exprimé comme moi, comme Barthélémy Dias, Khalifa Sall ou un autre. Et le parti a décidé.

Le congrès a été précédé d’un vote. Et d’après certaines indiscretions, c’est Aïssata Tall Sall qui a largement dominé Tanor à Dalifort. Qu’en est-il exactement ?

Cela n’est pas important. Et voilà où se situe le problème. Je l’interpelle pour qu’il prenne de la hauteur et qu’il dépasse ce faux débat. Nous avons dépassé le congrès et actuellement nous nous projetons sur l’ave-



nir. Dire que tel candidat a gagné sa zone, tel autre a perdu, est insensé. Nous sommes 138 coordinations à travers le pays, une ou deux coordinations de perdu est un faux débat. Quand il dit que le camarade secrétaire général est son frère, moi j’en doute parce qu’il y a de ces propos, on ne les tient pas à l’endroit de son ami ou de son frère. Pourquoi poser le débat en des termes très durs ? Je voudrais, au-delà de la personne d’Idrissa Diallo, rappeler à tous les militants que le camarade secrétaire général est la plus haute autorité du parti. C’est une institution. Donc s’attaquer à lui, c’est affaiblir le Parti socialiste. Ceux qui s’attaquent à Ousmane Tanor Dieng ne rendent même pas service à Khalifa Sall. Et dire que je soutiens tel candidat ou tel autre candidat n’arrange pas la situation actuelle du parti. Nous devons faire bloc autour de notre secrétaire général et relever ensemble les défis du moment.

Il n’empêche qu’Idrissa Diallo ne fait pas mystère de son soutien à Khalifa Sall. Y-a-t-il du mal à soutenir quelqu’un en politique ?

On n’en est pas encore à la question de la candidature du parti pour les échéances futures. Il peut exprimer son soutien à qui il veut, c’est sa liberté. Mais nous avons un parti organisé, un parti discipliné et il faut qu’il y ait au minimum, une règle de conduite. Je trouve que ce n’est pas de cette manière qu’il faut poser le débat. Ousmane Tanor Dieng, quoi qu’on dise, reste et demeure le secrétaire général du parti. Il est d’ailleurs en train d’appliquer les décisions du parti.

Le débat que le maire de Dalifort et autres responsables socialistes posent est un débat de fond sur la candidature du Ps à la prochaine élection présidentielle. Quelle est la position définitive du parti par rapport à cette question ?

La position du PS par rapport à la prochaine élection présidentielle est claire et est déjà exprimée. Le parti aura un candidat. Maintenant qui sera-t-il ? On n’en est pas encore là. L’essentiel, c’est que tout le monde le comprenne ainsi. Depuis 1948, le PS ne s’est jamais absenté d’une élection. On a toujours été présent à toutes les joutes électorales. Donc il n’y a pas de raison de discuter de cela dès lors que le parti a déjà décidé qu’on aura un candidat. Nous ne savons pas encore quand est ce que le référendum aura lieu. Le PS avait exprimé son souhait que le référendum se tienne avant la fin de l’année 2015. Le président de la République veut l’organiser en 2016 et envisage même de saisir le Conseil constitutionnel dans ce sens. On ne sait pas encore si les élections auront lieu en 2017 ou en 2019. D’ailleurs, ce n’est pas la même attitude qu’il faut avoir si les élections devaient se tenir en 2017 ou en 2019.

Le président de la République semble maintenir le flou sur la date de la prochaine présidentielle. Est-ce que cela ne joue pas à votre défaveur ?

Le PS prépare une tournée nationale. Nous allons aller à la rencontre de nos militants à travers le pays. Nous sommes en train de discuter et de nous préparer. Les responsables n’ont qu’à travailler à la base, mobiliser leurs troupes, massifier et organiser le parti et rester à l’écoute du parti. C’est la période de l’hivernage qui gêne un peu par rapport à certaines zones, mais ce qui est sûr et certain, c’est que le parti va se déployer.

Est-ce que le parti est prêt actuellement à aller à des élections ?

Le parti est bien évidemment prêt à aller à des élections. Le parti est organisé. Il ne se limite pas seulement à Dakar. Le PS, c’est 138 coordinations qui ont des responsables

qui ont été renouvelés. Il s’agit aujourd’hui d’unir le parti mais pas de tenir un certain discours qui tend à affaiblir le parti.

Est-ce que ce n’est pas, comme le soutient Bamba Fall, Ousmane Tanor Dieng qui entrave la bonne marche du parti socialiste ?

Ousmane Tanor Dieng n’a pas dit qu’il est candidat. Nous avons un processus clair et démocratique. Lorsqu’il s’agira de poser le problème de la candidature, un processus bien déterminé sera ouvert et connu de tous. A ce moment, il y aura un appel à candidature pour que ceux qui veulent être candidats du parti se signalent et les militants du parti vont voter librement.

Le maire de Dakar Khalifa Sall a-t-il des chances d’être investi candidat du PS ?

Khalifa Sall est un grand responsable du parti. Je voudrais d’ailleurs profiter de l’occasion pour l’interpeller directement. En tant que responsable national à la vie politique du parti, je lui demande de prendre cette question à bras le corps et d’apporter des réponses. Aujourd’hui, certaines personnes utilisent son nom pour s’attaquer au secrétaire général. Lui en tant que responsable du parti, il ne devait pas l’accepter, il ne doit pas le cautionner.

Donc selon vous, il doit siffler la fin de la récréation en demandant aux gens de se taire ?

Bien évidemment. Khalifa Sall doit siffler la fin de la récréation parce que ça commence à faire désordre. Ce n’est pas normal que des responsables se lèvent et s’attaquent au secrétaire général en bafouant la ligne édictée par le parti. Au-delà de sa personne, le parti est interpellé de même que tous les militants soucieux de son devenir.

Est-ce que cette situation ne traduit pas une crise interne ?

On ne peut pas parler de crise à l’intérieur du PS. Ce qui se passe, c’est qu’il y a quelques militants isolés qui, à la limite, défient l’autorité du PS. Dans un parti comme le PS, réputé être un parti organisé et discipliné, je peux comprendre qu’il y ait débat. Mais il y a une ligne qu’il ne faut pas franchir. De ce point de vue, j’en appelle à la responsabilité de tous les militants, de poser leurs questions en interne dans les instances du parti. Dès lors que ceux qui s’attaquent à Tanor sont des membres du bureau politique, ils peuvent poser le débat en interne pour qu’on puisse en discuter sereinement. Mais poser le problème à travers la presse

et s’attaquer aux gens, je ne peux pas cautionner cela. Je demande à ces responsables de savoir raison garder. Ils ne doivent pas être pressés.

Votre compagnonnage avec l’APR dans BBY n’est-il pas en train de vous coûter la cohésion de votre parti ?

Nous sommes un parti souverain. Nous sommes membres de Benno bokk yaakaar et il faut se rappeler la raison pour laquelle nous avons décidé de travailler dans la mouvance présidentielle. Nous avons dit avant les élections, que si nous n’étions pas arrivés premier ou deuxième, on soutiendrait le parti de l’opposition qui arriverait au deuxième tour. Et nous avons soutenu Macky Sall en toute responsabilité avec un seul objectif, qu’Abdoulaye Wade dégage. Cela, nous l’avons réussi. En quoi BBY devrait aujourd’hui gêner ? Beaucoup d’entre les gens qui parlent sont élus sur les listes de BBY.

Jusqu’où comptez-vous aller dans votre compagnonnage avec Macky Sall ?

Nous attendons d’abord d’y voir plus clair pour décider. Ce qui est important, c’est que pour le moment, le PS est membre de BBY et compte rester dans cette coalition le plus longtemps possible. Il faut d’abord que le référendum se tienne pour pouvoir prendre une quelconque décision par rapport à notre compagnonnage avec BBY. Nous avons demandé à ce qu’il se tienne en 2015. Je pense que ce n’est pas bien d’attendre à 8 mois des élections pour le tenir. Il faut faire en sorte que tous les partis partent à armes égales aux prochaines échéances politiques.

Quel est votre avis sur la réduction du mandat présidentiel ?

C’est une exigence. Le président de la République a dit clairement qu’il réduirait son mandat de 7 à 5 ans. Le peuple l’attend.

Comment appréciez-vous la dernière sortie de la députée Aminata Diallo ?

Depuis quelques jours, je note ses sorties successives dans la presse. On ne peut pas être en phase avec elle tant ses propos sont excessifs, irrespectueux, prétentieux et provocateurs. Elle est indisciplinée. Ce qu’elle reconnaît d’ailleurs. Le Parti Socialiste est un grand parti ouvert qui tient ses débats dans ses instances régulières comme le Bureau politique dont elle est membre. Je suis persuadé, fort heureusement qu’elle ne parle pas au nom de Khalifa Sall qui un homme mesuré, responsable et discipliné. Il ne cautionne pas d’ailleurs les mouvements de soutien même s’il ne dit rien. Le candidat du parti sera choisi par les militants du Parti en temps opportun lorsque le processus de désignation sera lancé. C’est peine perdue que de vouloir mettre la pression sur le parti et ses responsables pour se déterminer maintenant alors que nous avons des préalables. Enfin, on ne peut pas être député de Benno Bokk Yakaar et dénigrer à longueur de journée BBY. ■

RECRUESCENCE DES TRICHES AU BAC

Entre perte de valeurs et avancée technologique

Les cas de tricherie notés dans la banlieue ont pollué le déroulement des examens du Bac de la session 2015. Dans les différents centres visités, présidents de jury et correcteurs évoquent la perte des valeurs et l'avancée technologique pour expliquer le phénomène.



Des élèves en salle d'examen

■ HABIBATOU TRAORE (STAGIAIRE)

L'effervescence notée dans les établissements scolaires ces 72 heures a cédé la place à la quiétude. Après 3 jours de cogitation, les candidats au baccalauréat ont pris congé des écoles, déposé copies et stylos et attendent la proclamation des résultats. Au lycée Seydou Nourou Tall où dans les autres centres d'examen, tout semble marcher sur des roulettes. Ou presque... En effet, les cas de tricheries notés dans certains établissements de la banlieue sont venus entacher les examens. Remettant ainsi en cause la crédibilité du premier diplôme universitaire.

Au centre Seydou Nourou Tall de Dakar, la cour est déserte. Les rares élèves trouvés dans l'enceinte sont venus récupérer des

bulletins de notes. Ici, la recrudescence des tricheries ou fraudes est appréciée à différents niveaux. Au jury 11-36 de la série L2, on prône un retour aux valeurs sociales. La présidente Ndiémé Sow et quelques membres du bureau s'affairent aux décomptes et à la correction, avant la délibération. Très accueillante, Mme Sow pense que notre société a perdu ses repères. "On devrait inculquer aux jeunes des valeurs comme la dignité et la vergogne. C'est cette perte de repères qui explique certaines pratiques", laisse-t-elle entendre.

A côté de cette perte de valeurs, la présidente de jury s'interroge sur la fiabilité des personnes chargées des épreuves. "C'est une chaîne non négligeable qui va du choix à la distribution des sujets. Donc, il nous faut des hommes de confiance", précise-t-elle. Le retour

aux valeurs, une vision bien partagée par Ibrahima Guèye, correcteur en Sciences Physiques. Pour ce professeur de PC, le Sénégalais est adepte de la facilité et veut réussir sans déployer le moindre effort. M. Guèye indexe l'argent : "L'expérience nous a montré que ce sont les nantis qui procèdent plus à l'achat des épreuves. C'est le laxisme de la société qui continue dans les salles d'examen."

Les TIC ont modernisé la tricherie

Selon le correcteur, la tricherie a toujours existé, mais s'est aggravée avec l'avènement des nouvelles technologies. Bassirou Fall est un correcteur au jury 11-36. Pour ce professeur d'Espagnole, les élèves ont des méthodes particulières pour tricher. Il invite les surveillants à redoubler de vigilance. "Souvent des élèves demandent la permission de sortir et aller donner les épreuves à des aînées étudiants. Ils auront les corrigés par message. Il faut dire que les technologies accentuent le phénomène. Donc, c'est au surveillant de faire preuve de vigilance", déroule-t-il.

Au lycée Blaise Diagne, même ambiance. Dans une petite salle, les professeurs sont concentrés sur les copies. Ici se joue le destin des apprenants qui ambitionnent de décrocher leur premier diplôme universitaire. Lamine Sylla est le président du jury 11-15. Comme les autres, il indexe le développement des TIC. "La tricherie a toujours existé, mais c'était un épiphénomène. Actuellement, avec les Smartphones et autres tablettes, on peut photographier des textes et se mettre une biblio-

thèque dans sa poche", dénonce-t-il. A propos des rumeurs qui incriminent l'office du Bac dans la fuite, M. Sylla se montre sceptique : "Le système est assez verrouillé. Une seule personne est chargée de choisir et de tirer les épreuves, pour chaque matière. Ces rumeurs ne sont pas fondées", dit-il.

L'armée pour intimider les tricheurs

Eradiquer la tricherie ne sera pas une chose aisée, selon le président du jury 11-35 du lycée Blaise Diagne, Gora Seck. Pour ce chercheur à l'Ucad, les règles de l'office du Bac concernant l'interdiction des appareils sont piétinées en permanence. L'autre défaillance, selon le président de jury, est le laxisme des surveillants. "Ils sont constamment en retard et sont le plus souvent occupés à lire des journaux ou à écouter la radio". L'idéal, d'après M. Seck, serait de faire intervenir l'armée dans les salles, afin de faire respecter le règlement et préserver la crédibilité du diplôme. "Les hommes de tenue sont stricts et appliquent les consignes à la règle. Je suis sûr qu'avec leur présence, aucun élève n'osera amener son téléphone en salle, à plus forte raison l'utiliser", déclare-t-il. M. Seck indique toute-

fois que certains font fi des cas de tricherie "mineure", telle que la communication entre élèves pour donner une seconde chance aux incriminés et se soustraire des protocoles de l'office du Bac qui peuvent être longs.

"J'évite la familiarité entre élèves et surveillants"

Au lycée John Fitzgerald Kennedy, c'est le calme plat, le bruit de la circulation vient perturber de temps en temps la quiétude des lieux. Pour venir à bout de la tricherie et autre fraude dans son jury, le président Modou Tine a trouvé des alternatives. "J'évite la familiarité entre élèves et surveillants. Pour chaque épreuve, je procède à des changements", déclare-t-il. Pour inciter ses surveillants à la rigueur, M. Tine use de tous les moyens : "Je peux m'incruster dans les salles d'examen à tout moment et je n'hésiterai pas à exiger des rapports aux surveillants, quand je surprends des élèves en flagrant délit de tricherie. Il m'est arrivé de renvoyer des surveillants qui manquaient de concentration en plein examen", révèle-t-il. Pour ce président de jury, l'idéal serait de remplacer les civils par les militaires, afin d'éradiquer définitivement la tricherie dans les centres d'examen. ■

BAKARY BADIANE, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS DU SÉNÉGAL

"Les élèves veulent réussir sans effort"

"Je pense que ce n'est pas une recrudescence, car ce phénomène ne se produit pas toutes les années. Nous faisons face à un problème d'éducation. Je me demande si on donne aux élèves des cours d'éducation civique et morale ? J'ai l'impression que ces matières n'existent plus dans nos programmes. Mais si le parent même n'est pas éduqué, il ne pourra pas retransmettre une éducation de qualité à ses enfants. Il y a plus grave que la tricherie, les rapports entre professeurs et élèves sont plus dangereux, c'est un crime. Il faut qu'on apprenne à l'élève à gagner à la sueur de son front. Les parents d'élèves déplorent ces pratiques. La responsabilité devrait être partagée entre les professeurs et les parents. Les enseignants ont le devoir d'instruire et d'éduquer. Il faut savoir se servir correctement des nouvelles technologies, car elles sont utiles. Ce qu'il faut se demander, c'est la provenance des corrigés trouvés sur les élèves ? Quelle est la contrepartie reçue ? Le problème, c'est que les élèves veulent réussir sans effort. Le résultat est au bout de l'effort. Les conséquences sont énormes. Pendant cinq ans, ils n'auront pas la possibilité de se présenter au Bac et risquent des poursuites pénales." ■

MALICK GACKOU (LEADER DU GRAND PARTI)

L'économie sénégalaise vivote

■ CHEIKH THIAM

Le temps d'une réunion politique, en l'occurrence celle de sa nouvelle formation politique, Malick Gackou a peint un tableau sombre de l'économie sénégalaise. Ainsi pour le leader du Grand parti, un pays ne peut pas se développer s'il ne met pas en exergue ses principaux atouts. "Aujourd'hui, si vous voyez la cartographie macroéconomique de base de développement du Sénégal, vous vous rendez compte que notre taux d'épargne national est de 16% du PIB (produit intérieur brut), le taux de financement

bancaire de notre économie tourne autour de 24 à 25%, notre endettement galope d'année en année puisque vous le savez, notre pays n'a pas encore atteint le taux de 70% du PIB édicté dans les critères de convergence de l'UEMOA. Tout ceci fait que la courbe de l'endettement du Sénégal augmente d'année en année", a-t-il soutenu. Sur sa lancée l'ex-compagnon de Moustapha Niasse soutient que le Sénégal est l'un des pays les plus endettés de la sous région ouest africaine. Pour ensuite révéler qu'entre 2012 et 2015, plus de 400 entreprises ont fermé au Sénégal. "Notre agriculture est en

jachère, notre tourisme ne marche pas, la pêche est en difficulté, tous les secteurs vitaux de notre économie sont au rouge. C'est la raison pour laquelle il fallait d'abord donner de l'air, insuffler une dynamique d'appui aux PME-PMI avant d'entamer des investissements qui ne font qu'endetter encore une fois durablement le Sénégal, mais aussi ses futures générations", croit savoir l'ancien ministre du commerce.

En outre, Malick Gackou estime qu'au regard des statistiques du gouvernement et des institutions multilatérales que sont la Banque mondiale et le FMI, mais égale-



ment la BAD et l'OCDE, il est évident que le Sénégal n'atteindra pas en 2017 un taux de croissance de 8%. Pendant ce temps, poursuit-il, l'Ethiopie a un taux de croissance de 7%, le Rwanda 10%, et "la Côte d'Ivoire qui est notre principal concurrent dans la sous région avoisine les 10% du

taux de croissance. Alors que sans cette croissance à 2 points, le Sénégal ne peut espérer au développement à fortiori à l'émergence. Notre économie est malade et ne cesse de vivre". Il urge donc, selon lui, de donner un souffle nouveau à cette économie "pour mettre le Sénégal en orbite". ■

PORT DE FOUNDIOUGNE- NDAKHONGA

Une importante passerelle pour désenclaver les îles

Le département de Foundiougne sort de plus en plus de son enclavement avec l'inauguration du port de Foundiougne-Ndakhonga par le chef de l'Etat, dans le cadre de sa tournée économique à Fatick.



■ CORRESPONDANCE PARTICULIERE DE OUSMANE NDOUR

Le chef de l'Etat a posé hier le dernier acte de son programme, dans le cadre de son déplacement à Fatick, pour les besoins du conseil des ministres délocalisé. Après les localités de Samba Dia, Fatick commune, où il a inauguré plusieurs infrastructures, dont le centre hospitalier régional, la nouvelle mairie etc., Foundiougne l'a accueilli hier en déployant les différentes facettes de sa culture sérère. A l'occasion de l'inauguration du port de Foundiougne-Ndakhonga, il a réitéré sa volonté de désenclaver les îles par la construction d'infrastructures portuaires. Financé par le fonds coréen de développement économique à hauteur de 61 millions Us dont 12,2 millions sur le budget national, ce port moderne et imposant est « doté d'espaces utilitaires appréciables ». Toutes les commodités sont offertes aux passagers pour leur permettre d'effectuer une bonne traversée.

Le quai est d'une longueur de 120 m et d'une gare maritime d'une superficie de 2500 m². L'infrastructure comporte aussi une salle d'attente, un restaurant, un dépôt de bagages, des sanitaires, une cuisine

et même une salle de conférence. Le parking est doté de toutes les normes de sécurité, notamment de deux paratonnerres et d'un système de sortie rapide.

Avant l'inauguration de ce port, Macky Sall a procédé au lancement de la première phase du dragage du bras de mer Saloum qui va de Foundiougne à l'embouchure. Le financement est assuré par l'Etat à hauteur de 2,78 milliards F Cfa. Une deuxième phase sera effectuée sur l'axe Foundiougne-Kaolack. Une fois ces travaux sur le dragage terminé, le chef de l'Etat espère voir le lancement de la desserte Foun-

diougne-Ziguinchor. « Cette stratégie répond à ma vision de développement endogène porté par des pôles économiques homogènes tels que décliné dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation », a expliqué Macky Sall. Mais le chef de l'Etat espère beaucoup de la deuxième phase du fonds coréen pour le développement économique (Miep 2) pour financer d'autres infrastructures dans cette localité. Il s'agit notamment du pont de Foundiougne d'une longueur de 1 285 m. Ce pont sera le plus long du Sénégal et même de l'Afrique de l'Ouest.

Dans leur ensemble, les populations ont salué les réalisations faites par le gouvernement pour désenclaver leur localité. D'ailleurs, les populations sont venues de différentes localités comme Dionewar, Niodior, Diamniadio, Bassoul, Djirnda etc. D'ailleurs, le maire de Djirnda, Badara Diom, n'a pas manqué de saluer ce geste du chef de l'Etat à leur endroit. Non sans lui rappeler les efforts à faire encore pour relier les différentes îles de Foundiougne.

Ainsi, Macky Sall achève son déplacement dans sa région natale comme il l'avait d'ailleurs entamé, à Samba Dia quand il a lancé le lancement des travaux de la route Joal-Samba Dia-Djiffer d'une longueur de 42 km. Fatick est la dernière région à avoir abrité le conseil des ministres délocalisé. A cette occasion, une enveloppe de 246 milliards F Cfa a été dégagée pour sortir la région natale du chef de l'Etat de la pauvreté. ■

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple - Un but - Une foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

00001927 /MESR/SG/DC/DB/BF/lk

Dakar, le 15 JUL. 2015

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, communique :

Le dépôt des demandes de **bourses d'excellence** pour le compte de l'année académique **2015-2016**, est ouvert à la Direction des bourses à partir du **Lundi 27 juillet 2015** au bureau du courrier.

Peuvent bénéficier des bourses d'excellence à l'étranger;

- les bacheliers sénégalais ayant obtenu une mention **TRES BIEN** ou une mention **BIEN**, à l'examen du baccalauréat **2015** et disposant d'une préinscription dans les classes préparatoires ou dans des Institutions d'Enseignement supérieur de niveau équivalent, dans les grandes écoles inter-Etats ou relevant d'un accord cadre ;
- les bacheliers sénégalais ayant obtenus, au moins, une distinction au concours général de l'année en cours et remplissant les conditions de préinscriptions décrites à l'alinéa précédent.

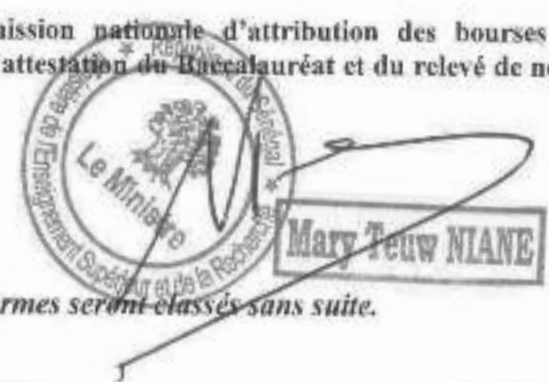
Pour les élèves résidents au Sénégal, seul le baccalauréat national est pris en compte.

Les intéressés doivent déposer à la Direction des bourses, 143 Avenue du Président Lamine Guèye, Building Maginot, 1^{er} étage, un dossier composé des pièces suivantes :

1. Une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (préciser l'adresse exacte, le numéro de téléphone et le numéro d'identifiant de Campus-France si possible et l'adresse mail);
2. Une copie certifiée conforme de la Carte nationale d'identité;
3. Six bulletins semestriels (02 de seconde, 02 de première, 02 de terminale),
4. Une copie certifiée conforme du relevé des notes du Baccalauréat,
5. Une copie certifiée conforme de la préinscription uniquement dans les classes préparatoires ou dans des Institutions d'Enseignement supérieur de niveau équivalent, dans les grandes écoles inter-Etats ou relevant d'un accord cadre ;
6. Deux photos d'identité.

La date de clôture est fixée au Vendredi 07 août 2015 à 17 heures, délai de rigueur.

NB : Tout étudiant retenu par la Commission nationale d'attribution des bourses devra présenter obligatoirement les originaux de l'attestation du Baccalauréat et du relevé de notes du Baccalauréat, à la pièce n° 123.



Mary Teuw NIANE

Les dossiers non conformes seront classés sans suite.

CÉLÉBRATION JOURNÉE NELSON MANDELA

L'université renoue avec les idées

La deuxième édition de la journée internationale Nelson Mandela a été célébrée hier. Le thème de cette année appelle à « consacrer 67 minutes de notre temps au service de la communauté ».

Les étudiants de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ont célébré hier la journée Mandela, à l'instar de la communauté internationale. 48 heures sont dédiées à Madiba. Les initiateurs de la journée ont fait une exposition sur cet homme, invitant à reconduire les valeurs qu'il a défendues au cours de sa vie. Pour eux, une jeunesse responsable, imbue de valeurs, dynamique, vitale, qualifiée, sans complexe, sans discrimination, entre autres, peut constituer un moteur de développement. Dans ce sens, ils se lancent dans une dynamique de revalorisation des valeurs, en se souvenant de ce grand homme qui a mené beaucoup de combats. Selon le coordinateur Cheikh Ibra Faye, Nelson Mandela s'est illustré avec des chiffres. 67 ans est le nombre d'années qu'il a consacré au service de la communauté ; 466-64 son numéro de détenu ; 27 ans le nombre d'années passées en prison.

Son courage, ajoute le coordinateur, l'a poussé à reconnaître que son fils était atteint du VIH/SIDA. Le mot d'ordre, selon Cheikh Ibra Faye, est de consacrer 67 minutes de ces deux jours dédiés à Mandela à une œuvre, action au service de sa communauté. Le coordinateur du mouvement, Cheikh Ibra Faye, invite ses camarades étudiants à renouer avec les idées et les pensées, car dit-il, l'image de l'université est collée à la violence. « Nous voulons montrer au monde entier que la jeunesse, ce n'est pas la violence. Des étudiants se mobilisent à travers des idées, principes et actions. Le message que nous lançons à l'endroit des jeunes étudiants est de rejoindre le mouvement Madibariste, autour de ces points cités, prônés par Nelson Mandela. Il cite le rapprochement entre Cuba et les Etats-Unis d'Amérique.

En marge de la cérémonie, les étudiants ont procédé à une séance de dépistage du VIH/SIDA, et de don de sang, avec l'appui du conseil national de lutte contre le sida (CNLS) et du centre national de transfusion sanguine (CNTS). ■

AIDA DIENE

POLITIQUE DE MIGRATION INTERNE ET DIASPORA

Le Sénégal se cherche toujours

Les autorités veulent prendre à bras le corps la problématique de la migration interne et celle de la diaspora, en collaboration avec l'organisation internationale pour la migration (OIM). C'est dans ce sens qu'un document d'élaboration de la politique nationale de migration est en préparation.



OUSMANE LAYE DIOP

Malgré la vague meurtrière d'émigration clandestine au milieu des années 2000 ainsi que celle plus récente aux larges des côtes italiennes, le Sénégal ne dispose pas à ce jour d'un document de politique nationale sur la question de la migration. Un impair que le lancement de la politique nationale intégrée de migration du Sénégal compte corriger. "Ça fait au moins deux ans que nous essayons d'y remédier autour du phénomène migratoire. Il est temps que le Sénégal ait un document de référence en la matière. Avoir une réponse à la question de la diaspora est une chose, mais nous avons besoin d'une réponse cohérente, multi-sectorielle et pluridisciplinaire", a déclaré hier la présidente de l'Association Migration Leadership Développement (AMLD), Ndioro Ndiaye (photo), lors de la

cérémonie de lancement à Dakar. Selon elle, le pays doit tout faire pour avoir un document-repère avec des "indicateurs précis et une matrice d'analyse claire pour savoir où on va, où on veut aller".

Un document d'autant plus urgent que le pays connaît une forte dynamique migratoire. Trois millions de Sénégalais constituent la diaspora, selon la représentante de l'OIM à Dakar, Joeline Anderson. Un chiffre différent des 156 676 du dernier recensement, soit 2% de la population. Ces migrants introduisent 800 milliards de F Cfa par an, soit 10% du PIB. Un montant qui dépasse de loin le montant de l'aide publique au développement. Un rôle de catalyseur pour le développement que les autorités comptent encadrer. "Tous les pays de la zone n'ont pas de véritables politiques en matière migratoire, donc pas de document de référence. La volonté des autorités est de se doter d'un document de

référence qui permettra de prendre en charge de façon efficiente cette question. C'est une problématique transversale qui fait intervenir tous les ministères. Nous voulons un document divers et varié et à ce titre, nous allons explorer toutes les possibilités ouvertes", explique Pierre Ndiaye, directeur général de la planification d'études des politiques économiques. Pour lui, la croissance démographique rapide affecte le modèle migratoire. "84% des faits migratoires en Afrique de l'ouest sont en direction de pays de la sous-région. Les facteurs générateurs de cette question sont alimentés par les déstabilisations politiques et économiques dans un contexte de mobilité humaine sans précédent dans l'histoire de l'humanité", poursuit-il.

Cette initiative rentre dans le cadre d'un projet financé par le fonds de l'OIM pour l'élaboration de la politique nationale de migration au Sénégal. Mme Andersen, le chef de bureau de l'organisation au Sénégal, estime que "la gestion des frontières, la gestion des droits humains" seront particulièrement ciblées parmi la liste des six thématiques à l'ordre du jour. "Nous apportons un financement et notre assistance technique pour l'élaboration de cette politique au Sénégal jusqu'à l'obtention du document car, renseigne-t-elle, il va permettre d'avoir un cadre pour mieux coordonner la multitude d'initiatives qui existent, qui sont disponibles aux migrants, mais qui ne sont pas forcément bien communiquées et coordonnées aux migrants de la diaspora et aux migrants internes". ■

LA RADDHO SUR L'AMNISTIE ANNONCÉE PAR JAMMEH

"C'est de la ruse..., Jammeh est étouffé"

Yaya Jammeh n'a pas attendu que ses administrés lui fassent de cadeaux pour fêter ses vingt et un ans de règne. C'est lui qui leur en a offert, en accordant son pardon à des condamnés à mort. Cette belle résolution ne convainc cependant pas le secrétaire général de la RADDHO Aboubakry Mbodji qui faisait face à la presse au siège de l'organisation qu'il dirige.



Il y a deux jours, le président gambien Yaya Jammeh fêtait ses 21 ans de règne à la tête de ce pays voisin du Sénégal. A l'occasion, il a annoncé qu'il accorde l'amnistie à certains prisonniers condamnés à mort en Gambie et ayant commis des infractions allant du meurtre à la tentative de coups d'Etat, entre 1994 et 2013. Pourtant, le jour de la korité, il y a à peine une semaine, il avait annoncé la reprise des exécutions. C'est pourquoi on ne s'attendait pas à ce revirement à 180 degrés. Toutefois, le secrétaire général de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO), Aboubakry Mbodji, ne veut pas s'y laisser prendre. "C'est de la ruse et de la farce. La ruse, parce qu'il sait qu'aujourd'hui son régime est décrié à travers le monde. Toutes les grandes puissances, les partenaires financiers et autres ont abandonné la Gambie. Il vit dans l'isolement. Il est étouffé", dit-il. Par conséquent, ce changement annoncé et inattendu n'est qu'une manière pour lui de "distraindre" les gens. Car Jammeh est "machiavélique et n'est pas crédible", soutient Aboubakry Mbodji. En effet, sa thèse repose sur le fait qu'au moment où il annonce la grâce d'une catégorie de prisonniers, il prévoit l'exécution d'autres coupables de divers crimes. Parmi ces derniers, les présumés

auteurs du coup d'Etat survenu en Gambie en janvier passé et un Sénégalais. Pour ce dernier, le Président Jammeh avait promis son exfiltration au Sénégal mais n'a pas tenu promesse.

"En exécutant les 9 condamnés à mort, en 2012, Yaya Jammeh n'avait même pas daigné informer le gouvernement du Sénégal", dénonce M. Mbodji. "Or, du point de vue diplomatique, il y a des accords et des conventions qui font que même quand vous devez exécuter un ressortissant d'un autre pays, vous devez le lui notifier, afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires", déclare-t-il. Car, il est possible pour la personne incriminée de bénéficier d'une exfiltration qui l'amènera à purger sa peine dans son pays d'origine et lui permettre ainsi d'échapper à la peine de mort.

La Raddho et Article 19 se battent pour que le moratoire soit respecté, en attendant l'abolition de la peine de mort en Gambie tels qu'ils le souhaitent. Pour cela, ils veulent que les Etats de la CDEAO mettent la "pression" sur la Gambie, afin qu'elle abroge la loi sur la peine de mort. Pour sensibiliser les gouvernants de ces pays, M. Mbodji et cie comptent mener une campagne afin d'attirer leur attention sur la question. ■

BIGUE BOB

CHARLATANISME

Violée et engrossée par son "marabout" fou amoureux

Les nombreuses sensibilisations sur la tromperie des charlatans ne servent toujours pas à grand-chose. Les femmes tombent toujours dans leurs pièges. C'est le cas de cette jeune fille qui a été envoutée, violée et engrossée par son marabout, transit d'amour pour elle.

AMINATA FAYE (STAGIAIRE)

Le mal est là, mais on n'y croit pas ! Même si l'on clame haut et fort que certains charlatans ne sont pas dignes de confiance, on trouve toujours des femmes pour les encourager. Alors qu'elles ne cessent d'en être les victimes. Hier, une énième victime s'est présentée devant la barre du tribunal des flagrants délits. D. Diop accuse son marabout Badara Ndour d'avoir abusé d'elle, en lui faisant croire que c'était la meilleure manière de solidifier la prière. En effet, la fille est allée le consulter sur la recommandation d'une copine. Ils ont tissé des liens et la jeune fille lui a demandé des prières afin que son petit ami l'épouse.

Quelques jours plus tard, D. Diop est revenue dire au marabout que sa douce moitié venait de trouver ailleurs

chaussure à son pied. Ce faisant, elle a sollicité une autre prière pour trouver un époux. Alors, selon elle, le charlatan lui a fait savoir qu'ils devaient entretenir des rapports sexuels pour que la prière marche. Sans être d'accord avec cette proposition, elle a fini pourtant par passer à l'acte. Seulement, à en croire la plaignante, si cela a pu être possible, c'est parce qu'elle s'enduisait le corps de liquides mystérieux donnés par le charlatan. Au lieu de la rendre invulnérable à certains maléfices et tourner la chance en sa faveur, ces liquides, dit-elle, lui ont fait perdre totalement la raison, au point de coucher avec le charlatan.

Devant le juge, le prévenu n'a pas nié grand-chose. "J'ai certes usé de certaines pratiques pour qu'elle soit à mes côtés, mais c'est juste parce que je lui voue un vrai amour", a dit Badara Ndour. Selon le

charlatan, la fille était consentante car il lui avait déjà fait la cour. Un argument que la mère de la victime n'a pas voulu entendre. Comparaisant en même temps que sa fille et le prévenu, elle a tout nié. Elle a avancé que lorsqu'elle est allée confronter le sieur Diouf, celui-ci lui a dit qu'il avait effectivement marabouté sa fille, parce qu'il était amoureux d'elle.

La dame a ajouté que le prévenu planifiait une fuite qui n'a pas abouti parce que sa femme était absente et qu'il risquait d'abandonner sa petite famille. La mère de la plaignante a dit au juge qu'elle détenait même des enregistrements comme preuves de ses dires. Elle a proposé de les fournir. Cette dernière proposition a suscité le renvoi du procès pour production de ces éléments sonores. L'affaire reviendra à la barre jeudi prochain, sauf cause mystique... ■

FÊTE PATRONALE DE LA PAROISSE SAINTE MARIE MADELEINE DE MBAO, CE WEEK-END

Mgr Benjamin Ndiaye procédera à la pose de la première pierre de l'église

La Paroisse Sainte Marie Madeleine de Mbaou fête sa patronne ce VSD (vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet 2015). Mais, cette année, la fête revêt un caractère exceptionnel, avec la pose de la première pierre de la future église. Qui sera faite par le nouvel Archevêque de Dakar Mgr Benjamin Ndiaye, à 9h 30mn, avant la messe solennelle du dimanche 26 juillet prévue à 10h. En outre, "Marie Madeleine de Mbaou en Fête" sera placée sous le patronage de la communauté Diola, dit-on, témoignage des changements entamés, l'année dernière, et qui se poursuivent au sein de la Paroisse. Ces patronages constituent pour les paroissiens de Mbaou l'occasion de découvrir la culture des ethnies qui la composent.

Ainsi, durant ces trois jours, de nombreux événements religieux comme ludiques et récréatifs seront proposés au public : neuvaine, veillées religieuses, kermesse, manifestations culturelles et spectacles, avec un plateau artistique constitué d'artistes de renom tels que Paulette. Il faut savoir que la célébration de la fête patronale est un moment solennel dans la vie du Diocèse de Dakar. Elle consacre "l'action de grâce de toute une communauté, à Dieu auteur de tout bienfait et à sa sainte

patronne". Pour la paroisse de Mbaou, elle marque aussi le démarrage officiel des grandes vacances, riches en animations. Selon les autorités religieuses de Mbaou, cette ambiance festive est propice au renforcement des liens et conforte l'image dynamique de la Paroisse.

Construire une école privée catholique et une pédiatrie - maternité

Sainte Marie Madeleine est limitée au sud par la paroisse Sainte Agnès de Rufisque, à l'Est par la paroisse Saint François d'Assise de Keur Massar, au Nord par la Paroisse Notre Dame de la Paix de Diamaguène, et à l'Ouest par une frange de l'océan Atlantique. Elle est présentement administrée par Abbé Etienne Diégane Diouf. Elle compte treize (13) communautés ecclésiales de base avec environ 650 familles. Dans son troisième plan d'action pastoral, figurent, comme activités phares, la Construction de cantines à usage commercial ; la Construction d'une école privée catholique (Primaire et secondaire) ; la Construction d'une école maternelle ; et la Construction d'une pédiatrie-maternité. ■

GASTON COLY

ABDOULAYE MAKHTAR DIOP SUR LA GRANDE MOSQUÉE DE DAKAR

“C’est la collectivité lébou qui nomme l’imam”

Abdoulaye Makhtar Diop a tenu une conférence de presse hier pour annoncer que la nomination de l’imam de la grande mosquée de Dakar est exclusive à la communauté lébou. Il a précisé que c’est un acquis sur lequel il est impossible de revenir.



■ EL HADJI FALLILOU FALL (STAGIAIRE)

“C’est la collectivité lébou qui nomme l’imam de la Grande Mosquée de Dakar. Rien n’y changera. Il faut qu’on le comprenne.” Telle a été la réponse servie par Abdoulaye Makhtar Diop à Bamba Ndiaye, ancien ministre des Affaires religieuses, qui pense que l’Etat doit prendre le contrôle sur la désignation de l’imam de la

grande mosquée de Dakar. “Comment un citoyen sénégalais peut-il, au 21^e siècle, inciter à une démarche communautariste, en demandant que l’Etat du Sénégal de retirer la Grande Mosquée à la communauté lébou. Il est extrêmement dangereux de jouer avec la cohésion de ce pays. Nous sommes les dépositaires d’une tradition d’hospitalité, d’intégration et même de fusion”, a-t-il martelé. Abdoulaye Makhtar Diop affirme

que la Grande Mosquée a été construite sur un terrain appartenant à la collectivité lébou. Et que les souches des contributions de leurs familles à la construction de l’édifice sont toujours rangées dans leurs tiroirs. “Nous savons que cet événement est révélateur. Cet homme avait tout fait pour que l’ancien président Abdoulaye Wade dégomme l’actuel imam”, a-t-il ajouté en faisant toujours allusion à Bamba Ndiaye.

“Nous allons faire taire les chiens”

Selon le Grand Serigne de Dakar, l’imam avait bien le droit de réclamer l’augmentation de son salaire, du temps de Wade. Parce que c’est lui qui prend en charge les mendiants de la Grande Mosquée. “On ne payait même pas 5 millions à l’imam de Dakar, au moment où Abdoulaye Wade augmentait le salaire des magistrats, gouverneurs et préfets. Les autorités étatiques doivent prendre exemple sur leurs homologues ivoiriennes pour donner à l’imam 20 millions Cfa par mois”, propose-t-il. Abdoulaye Makhtar Diop a également invité les

DÉBAT SUR LA RÉDUCTION DU MANDAT PRÉSIDENTIEL

Abdoulaye Makhtar Diop confirme l’imam Alioune Moussa Samb

Le grand Serigne de Dakar Abdoulaye Makhtar Diop a tenu une conférence de presse hier pour manifester son soutien à l’imam de la grande mosquée de Dakar Alioune Moussa Samb.

■ EL HADJI F. FALL (STAGIAIRE)

Un discours peut en cacher un autre. Une partie de la communauté lébou a tenu une conférence de presse hier pour s’approprier le discours de l’imam de la Grande Mosquée Alioune Moussa Samb. Ce dernier avait demandé au président de la République, lors du jour de la Korité, de renoncer à sa volonté de réduire son mandat de 7 ans à 5 ans.

“Il a raison de dire au président de la République de garder son mandat de 7 ans. Nous sommes très fiers et très honorés de l’avoir comme imam. Nous l’encourageons pour sa constance et son courage. Nous avons un devoir de redevabilité et de reconnaissance en l’endroit de Macky Sall. Il nous a donné un terrain de 5 ha en plein milieu de Dakar qui est évalué à 10 milliards CFA. Nous allons y construire 17 immeubles avec la plus haute tour d’Afrique de l’Ouest. Nous sommes obligés de le soutenir”, a déclaré le chef coutumier, lors d’une

conférence qu’il a tenue hier.

Selon Abdoulaye Makhtar Diop, le discours de l’imam ne devrait pas choquer les membres du Parti démocratique sénégalais (PDS). Parce qu’Alioune Moussa Samb fait parti de leurs militants. “Quand Abdoulaye Wade était au pouvoir, l’imam avait demandé aux Sénégalais de le laisser travailler et attendre la date de l’élection présidentielle pour élire le candidat de leur choix. C’est aujourd’hui que les libéraux disent qu’il ne doit pas parler de la politique”, note-t-il. Avant de rappeler que l’imam de la Grande Mosquée n’a pas fait que parler du mandat du chef de l’Etat. “Il a appelé le président de la République à la tempérance. Il a demandé à la coalition majoritaire d’être fidèle et sincère dans ses engagements. Il a invité l’opposition à être sincère dans ses objectifs. Il a proposé la tenue d’un conseil ministériel pour la région de Dakar. Mais les gens ne veulent pas mentionner toutes ces questions, ils ne s’attardent que sur le passage qui

concerne le mandat présidentiel”, regrette le grand Serigne de Dakar. Poursuivant son propos, l’ancien ministre des Sports estime que “demander à l’imam de Dakar de se taire sur des questions politiques, c’est demander à 100 mille imams du Sénégal de ne plus parler”. Et d’ajouter que ceux qui avancent ces propos ne vont jamais à la mosquée pour prier. Aussi, de l’avis d’Abdoulaye Makhtar Diop, Macky Sall n’a aucun moyen juridique pour réduire son mandat en cours. Parce que, dit-il, le chef de l’Etat est élu pour 7 ans selon la constitution. Donc, il ne peut appliquer la réduction que sur son prochain mandat. “Le conseil constitutionnel va approuver la demande du chef de l’Etat de réduire son mandat. Mais le problème va se poser lors de la sortie des résultats issus du référendum. Il serait illogique juridiquement que Macky Sall soit élu pour 7 ans avec environ 1 million 900 voix et que 4 ans après, 700 mille Sénégalais réduisent son mandat”, croit savoir le grand Serigne de Dakar. ■

APPARTENANCE DE DEBY À LA DDS

La défense de Habré dément le gouvernement tchadien

La sortie des ministres de la Justice et de la Communication du Tchad affirmant que le président Idriss Déby n’a jamais travaillé à la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS) a fait réagir les conseils de Hissein Habré. Dans un communiqué, la défense prend le contre-pied des deux ministres.

Lors du point de presse tenu avant-hier mercredi, les ministres tchadiens de la Communication et de la Justice ont affirmé que le président Idriss Déby n’avait jamais travaillé à la fameuse machine répressive de Hissein Habré appelée Direction de la documentation et de la sécurité (DDS). Ces affirmations sont balayées d’un revers de main par la défense de Hissein Habré. “C’est difficile de falsifier l’histoire ou de la réécrire pour essayer de blanchir un homme qui a aujourd’hui liquidé tous les opposants à son régime, et la liste est longue et disponible sur le net”, soutient la défense dans un communiqué. A ce propos, les conseils de l’ex-président, attiré devant les Chambres africaines extraordinaires (CAE) pour crimes internationaux, soutiennent qu’il est vrai qu’Idriss Déby a été chef d’Etat-major de l’Armée, mais il a été, par la suite, nommé comme conseiller chargé à la Présidence de toutes les questions de défense et de sécurité.

“Cela signifie qu’il coiffait tous les services de sécurité et de défense, y compris la DDS”, tranchent-ils. Pour eux, l’actuel Chef d’Etat tchadien a une part de responsabilité dans les faits reprochés à leur client, surtout qu’il a été cité nommément par de nombreuses personnes, lors de leurs dépositions. “Peut-on compter le nombre de membres de la famille Habré assassinés par Idriss Déby et les membres de son clan ? Peut-on compter le nombre de viols de jeunes filles commis par les membres de son clan ?” s’interroge la défense. A leur avis, “le président Idriss Déby ne peut, en aucun cas, échapper à la justice car en tant que Chef d’Etat-Major des forces armées, il était présent physiquement sur le terrain des opérations”.

Toujours, selon les conseils de Habré, il en est de même “de l’ensemble des responsables politiques et militaires de cette période (7 juin 1982-1^{er} décembre 1990), de celle qui l’a précédée et de celle qui a suivi la chute du Président Habré”. A défaut de poursuites contre les personnalités précitées, la défense considère que “les juges des CAE coiffés par le Président Macky Sall ne rendent pas la justice”. Mais affirme-t-elle, “les juges exécutent un contrat conclu avec les ennemis de l’Afrique, celui d’une justice sélective, scélérate et politique, et sont motivés en cela par les milliards du peuple tchadien détournés pour financer une condamnation achetée d’avance”.

Contrairement aux déclarations des deux ministres, les avocats restent convaincus qu’Idriss Déby a une influence sur les CAE, dès lors que le Tchad a contribué au financement du procès. La tentative pour le Tchad de se constituer partie civile en constitue la preuve pour les conseils de Hissein Habré. Et selon eux, la décision prise par les CAE de débouter le Tchad “a été l’un des éléments à l’origine de son refus de coopérer, comme sa crainte de voir révéler aux yeux du monde la véritable histoire du Tchad”. ■

FATOU SY

jeunes de la communauté lébou à garder le calme. “Je leur demande de laisser les gens parler, mais nous ne laisserons pas aboyer les chiens

et que la caravane passe. Nous allons faire taire les chiens, pour que la caravane passe tranquillement”, avertit-il. ■

DIFFÉREND AVEC LE MINISTRE DE LA SANTÉ AWA MARIE COLL SECK

La Cour suprême donne raison à Cheikh Seck de Hoggy

La Chambre administrative de la cour suprême a rendu son verdict sur le différend qui a opposé le ministre de la Santé Awa Marie Coll Seck au syndicaliste Cheikh Seck Secrétaire général du Sutsas de HOGGY et Représentant du Personnel au Conseil administratif. Ce dernier, victime d’une affectation de la part du ministre, avait saisi la cour suprême. La cour qui s’est réunie ce mercredi a donné raison au syndicaliste en annulant la note d’affectation.

Joint au téléphone par EnQuête, Cheikh Seck, qui est par ailleurs kinésithérapeute à HOGGY, dit avoir une grande victoire d’autant que ça fait un an que le syndicaliste se bat pour faire respecter “ses droits”. “On a foulé au pied les règles les plus élémentaires du fonctionnement de l’administration. A savoir le respect de la pesanteur hiérarchique. Une note ministérielle ne peut pas remettre en cause un décret signé par le président de la République, lequel décret 2013-842 du 12 juin 2013 avait fini de me nommer comme administrateur au conseil d’administration de HOGGY. Cette même note a aussi violé les conventions internationales de l’OIT, des dispositions du code du travail de la convention collective ou de la loi 61-33 portant statut général des fonctionnaires”, a-t-il soutenu.

Pour rappel, le 21 juillet 2014, le ministère a envoyé une lettre d’affectation à l’administration de l’hôpital de Grand, affectant M. Cheikh Seck à la direction des établissements publics de santé. Il s’en est suivi le lendemain une note de cessation de service dudit hôpital à l’encontre du syndicaliste. Mais ce dernier n’a pas voulu quitter l’hôpital et l’affaire a atterri à la Cour suprême.

Pour le syndicaliste, tout est parti d’une déclaration qu’il a faite, le 13 mars 2014, lors d’un sit-in. “J’ai dit avoir constaté des situations nébuleuses dans la gestion des marchés. Une déclaration qui m’a valu une citation directe. Le tribunal a rendu son verdict et m’a donné raison.” L’exemple qu’il avait noté, était l’achat d’un amplificateur de brillance à 108 Millions, alors que le montant prévu dans le budget voté par M Seck et le conseil d’administration était de 40 Millions. Dans ce marché qui a fait l’objet de procédure sur la base de spécification technique, 3 fournisseurs avaient fait des propositions d’offres dont l’un proposait 24 Millions pour l’acquisition du même type d’appareil. La question que M Seck se posait était de savoir pourquoi la direction de l’hôpital avait préféré acheter un appareil à 108 Millions, alors qu’une offre de 24 Millions existait, soit une différence de 84 millions qu’aucune alchimie ne saurait justifier. ■

VIVIANE DIATTA

EN PRIVÉ AVE... CALI CHAM ALIAS KILLA ACE (ARTISTE GAMBIEN)

“Ma mission va au-delà de Jammeh”

Au Sénégal depuis la fin du mois de juin, le rappeur Ali Cham aka Killa Ace a été obligé de quitter illico presto son pays natal la Gambie. Il était recherché par la police de Jammeh après la sortie d'un clash contre le gouvernement de Babili Mansa Abdou Aziz. En marge d'une conférence de presse qu'il a donnée hier au siège de la RADDHO, il s'est entretenu avec EnQuête.

■ BIGUÉ BOB

Qu'est-ce qui vous a amené au Sénégal ?

Je rends d'abord grâce à Dieu. Je suis au Sénégal parce que j'ai sorti une chanson intitulée “Kou boka C Geta G”. C'est un clash à l'encontre du régime de Yaya Jahmmeh, de sa politique et de son régime. La chanson pourrait être ainsi résumée : “Ku bokk ci gétt gi, naan ci meew mi, ku bokk ci dëkk bi war ngaa mënë am baat ci rewmi”. Je n'ai fait que dire tout haut ce que tous les Gambiens pensent tout bas. Ils n'ont juste pas le droit de s'exprimer librement afin de dire ce qu'ils ont sur le cœur ou de partager leurs idées. Et cela n'est pas normal. Quand on vit dans un pays, on doit pouvoir s'exprimer librement. C'est un minimum dont ne jouissent pas les Gambiens. Là-bas, même prononcer le nom de Yaya Jahmmeh n'est pas permis à plus forte raison oser dénoncer la multitude de choses injustes qui s'y passent. Il n'y a pas une seule catégorie de personnes, allant des artistes aux journalistes en passant par les religieux, qui a le droit de s'exprimer librement. Alors moi, je me suis dit que je suis un artiste rappeur et de surcroît l'un des plus valables de mon pays ; il est de mon devoir de “transgresser” les lois dictatoriales de Jammeh. C'est la seule chose que je pouvais faire pour être la voix de ceux qui n'en ont pas. C'est cela ma vraie mission. Je ne dois pas me limiter seulement à faire montre de mon talent. Ce talent, je dois l'utiliser à des fins utiles. C'est pourquoi le 23 juin passé, j'ai sorti ce single. J'ai profité de ma participation au Festa2h pour enregistrer la chanson. C'est après sa sortie que je suis



retourné en Gambie. L'opus a eu un succès extraordinaire. Tout le monde en parlait. Aucune chanson d'un artiste gambien n'a jamais eu de buzz. De retour du Sénégal, la situation était déjà tendue en Gambie à cause de ce titre. La national intelligence police me traquait déjà. On a interrogé au téléphone ma femme et des membres de mon staff pour qu'ils disent où j'étais. Eu égard à cette situation j'ai décidé et sur conseil de mon entourage de quitter ma terre natale. Ma sécurité n'était plus assurée tout comme celle de ma famille.

Vous êtes artiste depuis longtemps. Mais pourquoi avoir attendu tout ce temps pour sortir cette chanson ?

Ça, c'est vrai mais ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours été un artiste engagé. Dans mes chansons, j'ai souvent traité de diverses questions sociales dont la vie chère, les salaires de misère que gagnent des Gambiens, le chômage des jeunes ainsi que l'immigration clandestine. Ma voix a souvent servi

à dénoncer des injustices. Seulement je l'ai toujours fait d'une manière modérée. Cette fois-ci, je n'ai pas fait dans la langue de bois. J'ai même cité nommément Yaya Jammeh. Je me disais toujours que tout doit se faire graduellement. J'ai commencé par parler de choses générales dont certaines ne se passaient même chez moi. Il est après arrivé le moment où il fallait m'attaquer à ce qui m'entoure. Je me voyais comme un hypocrite parce que je parlais de ce que font Boko Haram et autres alors qu'il y a beaucoup d'injustices à dénoncer chez moi.

Est-ce que vous vous sentez en sécurité au Sénégal ?

Je me sens vraiment en sécurité au Sénégal. Même si certains disent que le Président peut me traquer jusqu'ici, je reste convaincu qu'il est plus sûr pour moi de rester ici que là-bas en Gambie. Là vraiment je suis à l'aise. Je n'ai pas de problèmes ici. Je vis chez un ami pour l'instant. Je suis en train de chercher un loge-

ment où habiter avec ma famille (ndlr sa femme et son enfant de 5 ans). Je rends grâce à Dieu pour cela.

Vous avez introduit une demande d'asile au Sénégal, où en êtes-vous dans les démarches ?

Le dossier est en cours. On le suit et ça avance bien. Prochainement, on a une rencontre avec les autorités concernées pour cela.

Vous n'avez pas peur que le Président Jammeh demande votre extradition avant que cela n'aboutisse ?

Pour dire vrai, je n'ai pas peur. Même quand j'étais en Gambie, je n'avais pas peur d'y rester même si je savais qu'on pouvait m'emprisonner ou tout simplement me faire disparaître pour de bon. Si vraiment la peur m'habitait, je n'allais pas retourner en Gambie après avoir enregistré la chanson ici. J'étais prêt à tout en composant ce single. Au contraire, le plus important était de ne pas me laisser museler, de m'éloigner afin de pouvoir continuer la bataille entamée. Je ne suis pas venu au Sénégal pour inciter les Gambiens à l'insurrection ou les pousser à combattre Yaya Jammeh. Je suis là pour porter à l'attention de l'opinion internationale toutes les injustices que vivent les Gambiens. Le Sénégal est un pays de paix. Je suis sûr que tant que

je n'y transgresserai pas les lois, je n'y risquerai absolument rien.

Mener un combat à partir de l'extérieur peut s'avérer difficile voir impossible. Comment comptez-vous vous y prendre ?

Où que je sois, le combat que je compte mener aura un impact sûr. Avec internet, tout est devenu facile actuellement. En un seul clic, on peut savoir tout ce qui se passe dans le monde. L'information est accessible. La chanson qui m'a valu cet exil n'est disponible que sur la toile et 30 mille personnes l'ont écouté. C'est un record jamais égalé pour une chanson gambienne. Alors je reste convaincu que même en restant ici, quoi que je puisse faire, les Gambiens le sauront à la minute qui suit si je le souhaite. J'ai un public fidèle et une renommée qui fait qu'actuellement le public gambien attendra mes sorties.

Peut-on dire que votre seul objectif est de dénoncer les exactions du régime de Jammeh ?

Non, cela ne peut pas être mon unique mission. Moi, je suis un artiste ; ma mission va au-delà de Jammeh. J'ai commencé à chanter avant de vivre en Gambie. Yaya Jammeh ne peut pas être mon seul sujet de chanson même s'il est vrai que la chanson clash contre lui que j'ai composée m'a rendu célèbre aujourd'hui. Cependant, je ne veux pas me concentrer sur cela. Il y a tellement d'autres choses à dire que si je me limite à ça, ce serait réducteur. J'ai fait ce que j'avais à faire et je continuerai de le faire mais je ne m'arrêterai pas à ça. Mon vrai objectif est de faire connaître la musique gambienne et montrer qu'il y a des talents dans ce pays. ■

OIF - LIÈGE

Des Sénégalais au forum de la langue française

■ B. B08

C'est la Belgique qui a l'honneur cette année de recevoir la deuxième édition du forum mondial de la langue française (FMLF). Lancé depuis le 20 juillet sous la présidence effective de la nouvelle secrétaire générale de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) Michaëlle Jean, les travaux ont pris fin hier à Liège. Plus de 1000 participants venus de 100 pays y ont pris part. Ils étaient répartis en groupe évoluant dans divers ateliers notamment en langue et créativité économie, culture et industries créatives et action citoyenne.

Le Sénégal prend part au forum avec plus de 60 jeunes accompagnés par la délégation Wallonie Bruxelles de Dakar dont le label Africulturban dirigé par le rappeur Matador. La structure basée à Pikine y a présenté un nouveau projet de web Tv intitulé ARTV. “C'est un projet de télévision sur le net qui sera la première plateforme numérique dédiée aux cultures urbaines au Sénégal et dans la sous-région”, a expliqué le chef de projet à Africulturban, Amadou Fall Bâ qui est présentement à Liège avec un autre membre dudit label Omar Benkhatab Keita. Ils ont pu développer un reportage vidéo avec des jeunes Belges, Mexicains, Burkinabés et Français qui a été dif-

fusé hier à la cérémonie de clôture.

En dehors de l'association Africulturban, le centre des danses urbaines était présent avec Mariama Touré. Cette dernière a donné des ateliers de danses africaines en face du centre Miroir de Liège. De jeunes étudiants y ont également pris part pour présenter leur projet en agrobusiness et en solutions technologiques pour l'agriculture et l'élevage mais aussi dans le numérique et les réseaux sociaux notamment avec Jokkolabs. Ibrahima Mbar Faye aka Ibson Littérature, auteur du livre “Demain”, n'était pas en reste avec la présentation de son atelier sur l'écriture poétique liée à la langue française. ■

RAP – SORTIE ALBUM

S'Killaz affiche ses convictions avec “Ngëm Ngëm”

Le nouvel EP du groupe S'Killaz, “Ngëm Ngëm” sort aujourd'hui sur le marché sénégalais avec sept nouveaux morceaux engagés sur fond de Hip-hop galsen cadencé.

Après “BolouDof”, une mixtape sortie en 2013, Charly Alves, Lou Evora et Francis Manel reviennent sur le devant de la scène hip-hop dakaroise avec un premier album engagé baptisé “Ngëm Ngëm”. Fondé en 2005, leur formation, S'killaz, fait ainsi son saut de l'ange après des années à aiguïser ses talents aux quatre coins de la capitale. Riche de toute cette expérience, dont plusieurs opus solo à leur actif, ces trois jeunes artistes livrent aujourd'hui le meilleur de leurs pérégrinations musicales sous la forme de sept morceaux chantés en autant de langues (français, anglais et wolof).

“Ngëm Ngëm” (NDLR : convictions, croyances) est un message de foi. L'album décrit la vision de jeunes hommes, artistes bourgeonnants à l'aube de l'âge adulte et confrontés à l'inévitable croisée des chemins de la vie. Choix et décisions prises, certains terriblement lourds à vivre, sont ainsi exprimés sous la plume de paroliers au talent évident dans une démarche cathartique dont la finalité, évidemment, est d'arriver à trouver la clé qui leur permettra d'ouvrir les portes du succès ou, si l'on veut, de la réussite. Trouver l'équilibre au bout d'une voie empruntée qui n'est pas la plus facile, telle est l'incitation portée par les différents morceaux déclinés dans “Ngëm Ngëm” comme une



ode de l'espoir pour toute une génération de jeunes sénégalais qui a du mal à croire en ses rêves.

Prévu pour aujourd'hui, le lancement officiel de cet opus se fait grâce à un partenariat entre le label de S'killaz, WAM music, et la radio Vibe. A cette occasion, un programme spécial est proposé, à partir de 18h30, sur les ondes de la station FM. Ainsi, plusieurs titres seront diffusés en exclusivité par Vibe Radio au cours d'un showcase inédit, en plus d'une interview en direct des trois artistes et d'une conférence de presse donnée sur place. ■

SOPHIANE BENGELOUN

MOTS FLÉCHÉS • N° 1196 (FORCE 3)

Grid of 15x15 words with arrows indicating directions. Words include: BLAQUE, PAGE DES SCOOPS, PAS EN CE LIEU-LÀ, CAPITALE DE L'IRLANDE DU NORD, IL FAUT LEVER LE PAIX, ENLÈVE LES SALETÉS, HASARD, COUSSE AERONAUTIQUE, DANDIT OU TRUAND, PARTIES D'AUTO-DROUES, BEAUX PAYSAGES, FIT UN NOUËL A SES CHAUSSURES, OPÈRE, SÈCHÈES, LES BIENS, RACONTE, REFUS ANGLAIS, DÉCOULER DE, LILLOIS, PAR EXEMPLE, AGENT DE LIAISON, REINE DE BEAUTE, BRAS DE PIERRE, SOUS LA CROÛTE, RÉGLE À DESSIN, FORME DE GOUVERNEMENT, LANGUE À ATHÈNES, ALLIANCE ATLANTIQUE, ASPIRER DU TABAC PAR LE NEZ, POSÉE, MERRE DU PAUL, ÉTENDRE, NÈCHE REBELLE, NE PARTIT PAS, PLANTES GRIMPANTES, PERSONNE FOUR NOÏ, ACCUMULE, PARTIE DE COURS, APRÈS DO, L'UN DES DEUX CÔTÉS DE LA PIÈCE, ANIE DES BÊTES, HABITANT, SÉRIE DE JEUX, REMARQUE, BROSSÉ À LONG MARCHE, PLATS PASSÉS AU FOUR, ARTICLE CONTRACTÉ, ÎLE EN MÉDITERRANÉE, TROMPERIE, LE BOULEAU S'Y LÈVE.

horoscope

Horoscope section with zodiac signs and their corresponding relationship advice. Signs include: Bélier, Balance, Taureau, Scorpion, Gémeaux, Sagittaire, Cancer, Capricorne, Lion, Verseau, Vierge, Poissons. Each sign has a 'Relationnel' section and a 'Bien-être' section.

Solutions

Solutions for Mots Fléchés N°1195 and Sudoku N°902. Mots Fléchés grid shows words like BAVARDER, AS, LIRE, UTILE, DEVISSE, CIL, NIAIT, DON, ACE, DEMENES, OREE, ISERE, AN, DRAME, IL, TRI, PASTEL, PRETRE, POSE, ENSERRER, E, OUF, LOURDES, SEAU, DEUX, TERMINEE, IN, MERE, SOLE, PRENEUR, LET, USA, FETEE. Sudoku grid shows numbers 1-9 in a 10x10 grid.

SUDOKU N° 903

Sudoku grid for N° 903. Grid shows numbers 1-9 in a 10x10 grid.

HEURES DE PRIÈRES

Table of prayer times for Cathédrale, Martyrs de l'Ouganda, Saint Joseph, Fadiar, Tisbar, Takussan, Timis, Guéwé.

MOT MÉLÉ EXPRESS N° 505

Mot Mélé Express section with a grid of words and a list of words to find. Words include: ANEMONE, BOURG, CAPEINE, CAPTIVER, CUISINE, DERIVER, ERIGE, ESTIMER, ETROITE, FRILEUX, GUEPARD, LOURDAUD, NEFLE, NUISANCE, PARFOIS, PARVENU, POSITION, PRECHÉE, RAFFOLER, REVELEE, SEMBLER, SONNETTE, SOUCIER, TRAVERS.

ACTE 3 DE LA DÉCENTRALISATION

Les écueils à une réforme nécessaire !



un moyen pour combattre un adversaire politique, et certains actes posés par les pouvoirs publics n'ont fait que renforcer ce sentiment. Et, d'autres ont fait preuve d'une mauvaise foi inacceptable et inutile.

Après cet écueil politique, nous faisons face à un problème beaucoup plus sérieux. En effet, la majorité des élus locaux n'ont pas compris le sens de la réforme, et n'ont aucune notion de la décentralisation. Ils ne savent pas ou ne se rendent pas compte que cette réforme leur conférerait plus de domaines de compétence et donc plus de responsabilités.

Du côté des pouvoirs publics, il me semble qu'il n'y a pas eu une véritable évaluation des précédentes réformes (acte2). La pédagogie qui devait mettre tout le monde d'accord sur l'essentiel n'a pas été au rendez-vous non plus. On a laissé le débat se focaliser sur les questions politiques en mettant de côté la portée structurelle de l'acte 3.

Aussi, qui dit décentralisation, dit transfert de compétences et de moyens, a priori. Cela veut dire que l'Etat décide de transférer une partie de ces compétences aux collectivités locales, qui devraient en

retour en assumer pleinement. Or, on a vu des collectivités locales avec des compétences exorbitantes transférées, sans véritables transferts de moyens correspondants.

Le débat devait donc être structuré autour de cette dialectique compétences/moyens. Malheureusement, nous avons le sentiment que l'acte 3 consiste en réalité à une déconcentration, c'est-à-dire une délégation de signature Etat/Collectivités locales. C'est pourquoi d'ailleurs, les élus locaux n'arrêtent pas d'interpeller les pouvoirs publics sur leur incapacité ou difficultés à payer les salaires des agents territoriaux. Par conséquent, le fond de dotation est consacré par les collectivités au paiement des salaires. Ce qui est à mon avis un échec patent. Ce fond devait tout simplement être destiné à appuyer les programmes publics engagés par les collectivités.

Par ailleurs, la formation qui devait permettre aux élus locaux à saisir la densité et l'importance de leurs compétences nouvelles n'a pas été effective. La majorité des maires ne savent pas comment fonctionne un budget, ils ne savent pas non plus les techniques de collectes des impôts et taxes, mais

aussi comment on les répartit aux différents postes budgétaires.

Un autre problème tout aussi important se pose, l'absence de programme politique pour la quasi-totalité des élus. Malheureusement, dans nos pays, nous continuons à voter pour des (partis) candidats aux élections locales sans programme politique, on est investi par un parti et si par chance on est appelé à diriger une mairie, on y arrive sans savoir d'où l'on part et où on veut mener la commune qu'on dirige. On se contente de collecter les "dioutis", organiser quelques opérations de désencombrement de l'espace public, et c'est terminé !

On n'a aucune vraie ambition pour nos communes, on ne se dit jamais, à la fin du mandat on veut que les populations constatent qu'on est parti du point A pour arriver au point B.

Si nous voulons que la décentralisation soit un levier de développement local, il faut absolument corriger ces dysfonctionnements. Il faut que nous soyons capables(d'exiger) d'avoir des élus locaux qui discutent de conditions de mise en place de dispositifs de coopération intercommunale pour mutualiser les moyens au lieu d'avoir

des élus qui discutent de "solidarité" pour aller défier l'autorité centrale.

Partout où les institutions décentralisées sont dans une dynamique de coopération, créativité, où l'on parle de territoire et de son développement, et dans une relation apaisée avec l'Etat central, on a constaté un développement de ces territoires, au grand bénéfice des populations. Les grandes régions d'Europe se sont développées grâce en grande partie à ces types de coopérations inter-territoire. D'ailleurs, les nouvelles formes de gouvernance ont une tendance beaucoup plus décentralisée que centralisée. Les études consacrées au développement territorial ont toutes illustrées à suffisance que c'est la meilleure façon de faire pour que les populations bénéficient au mieux des actions publiques.

Dans la nouvelle gouvernance moderne, le "top down" est abandonné dans les grandes démocraties. Mais tout cela à conditions d'avoir des élus locaux bien formés, un transfert de compétence pleinement accompagné de transfert de moyens et un programme cohérent de développement local. A cela devrait s'ajouter des dispositifs de coopération intercommunale (création de communauté de communes, communauté urbaine, communauté d'agglomération...). ■

PAPE BOCAR DIALLO

Diplômé en Droit et Sciences Politiques

LETTRE OUVERTE À MOUSTAPHA DIOP

Monsieur le Maire, le Ndiambour vous tend les bras !

Monsieur le Maire,

Après cinq saisons en Ligue 2, l'ASAC Ndiambour retrouve l'élite du football sénégalais. Le club fanion de la ville de Louga est sorti vainqueur de saison 2014/2015 de la deuxième division et met fin à plusieurs années de disette. Si le Ndiambour de Louga retrouve les sommets du football sénégalais, c'est en grande partie grâce à la mobilisation exceptionnelle des Lougatois qui avaient tous l'objectif de remettre leur club sur les rails. Preuve de cette détermination, l'équipe entraînée par Boucounta Cissé et Cheikh Nguirane a joué, durant toute la saison écoulée, ses matchs à domicile dans un stade Alboury Ndiaye toujours archicomble pour pousser les joueurs vers la victoire. Les supporters rêvent tous de revoir le Ndiambour récupérer son statut d'antan, celui d'un club qui jouait les premiers rôles dans le football sénégalais. Champion du Sénégal en 1992, 1994 et 1998, vainqueur de la coupe nationale en 1999 et plusieurs fois lauréat du trophée du Parlement, le Ndiambour était, durant plusieurs décennies, l'une des équipes les plus performantes de notre championnat. C'était, à l'époque, l'un des rares clubs non-dakarois qui pouvaient contrecarrer les plans de la Jeanne d'Arc ou du Jaraaf, les plus titrés du football sénégalais. Aujourd'hui, la



Vieille Dame s'est perdue en National 2, le club de la Médina ne fait plus peur au moment où le Ndiambour revient au premier plan.

Monsieur le Maire, même s'ils viennent de la Ligue 2 et que l'objectif premier reste le maintien, les Noirs et Blancs ambitionnent de finir la prochaine saison sur le podium. Une mission plus que difficile mais loin d'être impossible. Le championnat du Sénégal est très ouvert. Et quand le champion en titre (AS Pikine) est relégué, le promu peut bien prétendre terminer parmi les trois premiers et pourquoi pas même jouer le titre comme le fait l'As Douane qui vient tout droit de la L2 et qui lutte pour la première place de la L1 ! Le

Ndiambour peut se permettre alors de rêver et espérer retrouver les compétitions africaines. Pour relever ce défi exaltant, le club a besoin, aujourd'hui plus que jamais, du soutien de tous les fils de Louga.

En effet, Monsieur le Maire, la participation à la L1 coûte excessivement cher. Il faut plusieurs dizaines de millions de francs CFA pour assurer les nombreuses charges liées notamment aux salaires et primes de matchs des joueurs et du staff technique, au transport, à la restauration et au logement de l'équipe qui va se déplacer un peu partout à l'intérieur du pays pour défendre ses couleurs. Déjà, en L2, la direction du club avait casqué fort pour mettre Sidy Dieng et ses

coéquipiers dans des conditions de performance afin de réussir le pari de la montée. C'est ici le lieu de remercier et de rendre hommage à Gaston Mbengue. Ce digne fils de Louga qui s'est sacrifié, depuis son élection à la présidence du Ndiambour, en décembre 2012, au moment où le Ndiambour était au plus mal, pour permettre au club de renouer avec le haut niveau. Avec le soutien des Ndiambour-Ndiambour "haut placés" et avec votre précieux appui, le "Don King" de la lutte sénégalaise a permis de renflouer les caisses du club. Un fait déterminant dans la lutte pour la montée en L1 du Ndiambour qui a pu éponger toutes ses dettes.

Monsieur le Maire, depuis votre élection à la tête de la Municipalité de Louga, le 29 juin 2014, la subvention allouée au club connaît une hausse sans précédent. Plus de 20 millions ont été dégagés par la Mairie pour la saison 2014/2015. Et ce n'est pas tout. Vous vous êtes montré particulièrement généreux avec le Ndiambour. Vous avez mis vos moyens et vous vous êtes personnellement investi pour galvaniser l'équipe. Vous avez pris l'intégralité des dépenses durant les derniers matchs du club, qui ne tenait plus financièrement. Votre présence au stade Alboury Ndiaye, le 29 juin 2015 (29 juin, une date qui vous réussit bien), lors de la réception de l'ETICS, malgré votre calendrier super chargé de ministre de la République, en est la parfaite illustration. Elle vient confirmer votre engagement de Premier magistrat de la ville à se mettre au service des Lougatois qui considèrent le Ndiambour comme leur patrimoine.

Gaston Mbengue a brillamment

réussi sa mission de faire revenir le club en L1 et les Lougatois lui seront toujours reconnaissants. Ce "pompier" peut donc quitter la présidence du Ndiambour avec tous les honneurs et le sens du devoir accompli. Place maintenant à l'avenir qui se prépare dès aujourd'hui. Qui pour prendre les rênes des "Noirs et Blancs" ? Qui pourra permettre à ce club de se renforcer, de gagner de nouveaux titres et de goûter à nouveau aux délices des compétitions africaines ? Qui pourra nous faire revivre la magnifique époque du Président Magued Diouf où le Ndiambour était toujours parmi les trois prétendants au titre de champion ? Les supporters ont tranché et ont porté leur choix sur votre personne. Ils voient en vous le Président idéal. Et leur choix se comprend aisément.

Vous avez commencé à soutenir le Ndiambour bien avant même d'accéder à la tête de la Mairie et au ministère en charge de la Microfinance et de l'Economie solidaire. Vous avez toujours contribué au financement du club. Aujourd'hui que vous occupez d'importants postes de responsabilité, vous êtes en mesure de présider aux destinées de ce "géant". Votre envie de voir le Ndiambour retrouver son glorieux passé ne fait aucun doute. En tant que sportif et qu'inconditionnel du club, vous avez toujours manifesté votre souhait de participer à faire du Ndiambour le "bien" de tous les Lougatois. C'est alors le moment d'accepter de relever ce défi et de servir votre cité, comme vous l'avez toujours voulu (...).

Veuillez, Monsieur le Maire, agréer l'expression de mes respectueuses salutations. ■

SAMBA ARDO SOW

AFROBASKET ET JEUX OLYMPIQUES 2015 - PRÉPARATION DES LIONNES

Fatou Dieng espère aller loin avec le Sénégal

L'équipe du Sénégal féminine de basket poursuit sa préparation pour les Jeux Olympiques et l'Afrobasket 2015. Pour la meneuse des Lionnes Fatou Dieng, il faudra aller le plus loin possible pour "redorer le blason" de l'équipe du Sénégal.

— LOUIS GEORGES DIATTA

La préparation de l'équipe nationale féminine de basket-ball du Sénégal bat son plein. C'est déjà le 4e jour depuis le début des entraînements lundi. Et les ambitions ne manquent pas pour les protégées du coach Moustapha Gaye. Selon Fatou Dieng, l'objectif à l'Afrobasket 2015 (du 27 septembre au 4 octobre) est de "redorer le blason" pour la sélection nationale. Il est donc temps de reconquérir le trophée continental. L'équipe avait perdu la finale en 2011 contre l'Angola au Mali. Lors de l'édition précédente en Mozambique, les Sénégalaises avait terminé à la 3e place. "C'est vrai que c'était décevant parce que le Sénégal est toujours attendu. Là il s'agit d'aller le plus loin possible, jouer au mieux notre basket et montrer qui on est", a déclaré la meneuse des Lionnes.

Pour atteindre cet objectif, le Sénégal devra d'abord passer la phase de poule où elle rencontrera

l'Angola dans la poule B. Pour la sociétaire d'Al-Qazeres, en Espagne, même si l'Angola domine actuellement le basket continental, l'Afrobasket reste "une compétition". "On y va pour faire de notre mieux", dit-elle.

L'ancienne joueuse de Perpignan

en France estime que la tâche est à leur portée. "Il y a beaucoup de nouvelles dans le groupe que je ne connaissais pas bien. Elles sont talentueuses. C'est de bonnes joueuses. Il faudra faire le mélange et essayer de constituer la meilleure équipe possible pour aller défendre nos chances et les couleurs nationales".

Les JO constituent une "double motivation"

La séance d'entraînement de l'équipe féminine a enregistré une nouvelle arrivée. Il s'agit de Marième Diop. Le groupe compte actuellement 18 éléments. Seules Astou Traoré et Lika Sy manquent à l'appel.

A l'issue du Championnat d'Afrique qui se tiendra au

Cameroun, le vainqueur représentera le continent aux Jeux olympiques 2016 de Rio, au Brésil. Une compétition dont rêve tout sportif, de l'avis de Fatou Dieng. "N'importe quel sportif voudrait vivre les Jeux olympiques. C'est le summum", assure-t-elle. ■



PRÉPARATION DES LIONS

Pape Abdou Badji veut éviter les erreurs de 2013

L'équipe du Sénégal masculine de basket poursuit sa préparation pour l'Afro basket 2015 (19-30 août) en Tunisie). Selon le pivot des Lions, Pape Abdou Badji dit Alcess, les erreurs de 2013 en Côte d'Ivoire sont à éviter.

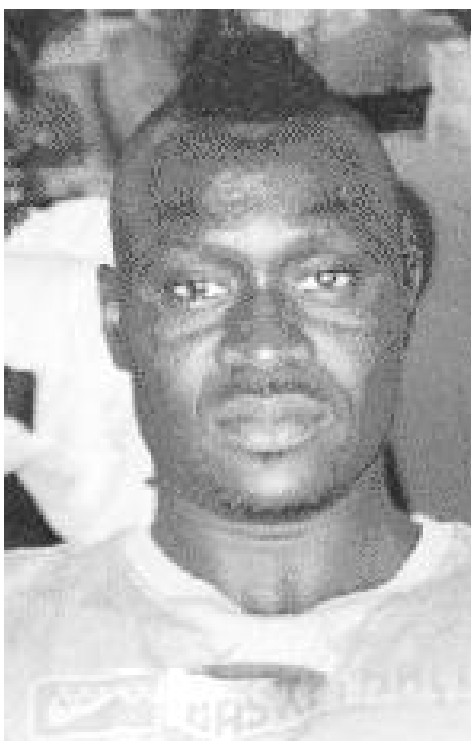
Ayant rejoint ses coéquipiers en sélection nationale lundi dernier, Pape Abdou Badji dit Alcess est déjà dans le tempo des préparations pour l'Afrobasket 2015 (19-30 août) en Tunisie. "C'est vrai que j'avais une semaine de retard mais physiquement, ça va bien. Je croyais que ça allait être dur pour moi mais j'arrive à soutenir le rythme", a-t-il déclaré hier à la fin de la séance d'entraînement à Marius Ndiaye. Pour lui, le "mental est bon" malgré les manquants.

Selon le pivot des Lions, il n'est pas question de faire de la figuration en Tunisie. "Je pars pour prendre la coupe et je pense que c'est pareil pour les autres et pour le coach", dit-il. Pour cela, il est impératif d'éviter les erreurs de

2013. "On a acquis plus d'expériences, surtout avec la Coupe du monde qu'on a faite. Les erreurs qu'on avait faites en Côte d'Ivoire ne vont pas se reproduire".

Le Sénégal est logé dans le groupe B en compagnie de l'Angola, du Maroc et du Mozambique. Une poule, certes dure mais le sociétaire de Neuchâtel, en Suisse, ne tient pas compte du fait que c'est l'Angola ou le Maroc. "Comme on a l'habitude de le dire avec mes coéquipiers, on va à la guerre. Toutes les équipes sont pareilles. Il faut travailler dur, respecter les consignes et avoir un esprit d'équipe", a-t-il déclaré. De l'avis d'Alcess, le Sénégal a "une bonne équipe". ■

L. G. DIATTA



REVUE TOUT TERRAIN

ATTENTATS DE MAROUA

Samuel Eto'o "touché en plein cœur"

"Touché en plein cœur !" C'est en ces mots que Samuel est revenu sur le double attentat sanglant qui a frappé le Cameroun mercredi et fait 13 morts et 32 blessés dans la ville de Maroua. Exaction attribuée au groupe terroriste Boko Haram, dans le fief de l'état-major de l'opération militaire du Cameroun qui lutte contre le groupe armé. Après la stupeur, l'ancien capitaine des Lions Indomptables a tenu à apporter son soutien à ses compatriotes, les appelant à l'unité. "Il y a un adage qui dit "le roseau plie mais ne rompt pas". Aujourd'hui mon Afrique en miniature a été ébranlée, des pertes importantes en vies humaines ont été enregistrées dans la ville de Maroua au nord Cameroun, mais nous ne fléchirons pas. Mes sincères condoléances aux familles endeuillées. Je partage votre peine. Le terrorisme ne triomphera pas", a martelé le natif de Douala dans un message posté par ses soins depuis sa page Facebook. Et l'attaquant d'Antalyaspor, qui s'est récemment engagé avec sa fondation pour lever des fonds et venir en aide aux victimes du groupe terroriste de poursuivre : "Le Cameroun est UN, UNI et INDIVISIBLE. Nous, AFRICAINS levons-nous comme un seul peuple afin qu'ils comprennent qu'ils n'auront JAMAIS le dernier MOT !".

JUVE

Pirlo explique la raison de son départ

Désormais joueur du New York City FC, Andrea Pirlo (36 ans, 20 matchs et 4 buts en Serie A en 2014-2015), est revenu sur la raison de son départ de la Juventus Turin, à un an du terme de son contrat. L'ancien Bianconero craignait tout simplement de ne plus être un titulaire indiscutable dans le Piémont. "L'idée de ne plus avoir la certitude d'être l'un des protagonistes de l'équipe a un peu pesé, a-t-il expliqué. Simplement parce que je ne me serais plus senti bien. J'ai préféré décider de moi-même avant que d'autres ne veuillent me faire partir." Pirlo manquera aux amateurs de caviars.

REAL

L'agent de Benzema scelle son avenir

Depuis l'arrivée de Rafael Benitez sur le banc du Real Madrid, la presse espagnole s'interroge sur l'avenir de Karim Benzema (27 ans, 29 matchs et 15 buts en Liga en 2014-2015). Annoncé dans le viseur d'Arsenal, de Manchester United ou encore du Paris SG, l'attaquant international français ne devrait pourtant pas bouger cet été, à en croire son agent, Karim Djaziri. "Karim sera toujours un joueur du Real à la fin du mercato. Je le garantis à 1000%. Karim n'ira nulle part cet été", a assuré son représentant à Sky Sports. Et comme le Real Madrid ne semble pas pressé de s'en séparer, l'ancien Lyonnais est donc bien parti pour rester une saison de plus dans la capitale espagnole.

...Benitez calme le jeu avec Ronaldo

Voilà le genre d'incident dont raffole la presse espagnole ! Au cours d'une opposition à l'entraînement du Real Madrid mardi, Rafael Benitez a refusé un but à Cristiano Ronaldo (30 ans, 35 matchs et 48 buts en Liga en 2014-2015). Mais le triple Ballon d'Or n'a pas du tout apprécié, lui qui a lancé une insulte en portugais avant de confier à

son coéquipier Alvaro Arbeloa : "Il ne siffle que contre les Portugais." Autant dire que l'ambiance est plutôt tendue à Madrid, bien que l'entraîneur merengue ait tenté de calmer le jeu. "La colère de Cristiano Ronaldo ? C'est un compétiteur et c'est la clé. C'est une qualité et non un défaut", a simplement expliqué le technicien espagnol en conférence de presse, désignant le Portugais comme "le meilleur joueur au monde", ce qu'il avait refusé de faire la semaine dernière. A croire que Benitez a subitement décidé de se mettre "CR7" dans la poche.

MAN U

Rooney et le réveil du Barça

Après une saison totalement ratée en 2013-2014, le FC Barcelone a réagi de la plus belle des manières. Les Blaugrana ont réalisé un superb triplé lors du dernier exercice. Un réveil qui, selon Wayne Rooney (29 ans, 33 matchs et 12 buts en Premier League en 2014-2015), a commencé avec un titre du Real Madrid. "Le Barça est une équipe fantastique. Le sacre du Real Madrid en Ligue des Champions 2014 n'a pas dû leur plaire, ils sont incroyablement bien revenus, a estimé l'attaquant de Manchester United, interrogé par la BBC. Avec Messi, Suarez et Neymar devant, le Barça est une énorme menace pour n'importe quel adversaire. (...) Maintenant ils défendent un peu plus bas, ils ne vont pas chercher haut pour étouffer l'adversaire comme ils le faisaient avant, mais ils font mal en contre." Une stratégie qui pourrait neutraliser les Red Devils samedi (22h), date à laquelle ils affronteront le Barça en match amical.

FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Thiriez juge la décision illégale et grave

Le président de la LFP Frédéric Thiriez s'est désolé de la décision de la FFF d'annuler sa réforme, à savoir réduire de trois à deux le nombre de montées entre Ligue 1 et Ligue 2 dès la fin de la saison à venir. "La Fédération vient de prendre la lourde responsabilité de créer un conflit majeur avec la Ligue de football professionnel. C'est une décision que j'estime illégale et grave pour l'avenir du football. Malheureusement, elle a été prise, je n'ai pas dû être assez convaincant. En conséquence, je saisis immédiatement le Conseil d'Etat pour une demande de suspension de la décision", a-t-il déploré. "Ce n'est pas de gaieté de coeur, mais je suis garant des décisions du Conseil d'Administration de la LFP et de l'autonomie de décision de la LFP s'agissant de l'organisation de nos championnats professionnels. Mais je dois défendre l'institution dont je ne suis que le modeste héritier après 75 ans d'histoire. J'irai donc jusqu'au bout", a prévenu Thiriez. La guerre est bel et bien déclarée.

PSG

Une piste anglaise pour Sirigu

S'il assure vouloir se battre face à Kevin Trapp pour la place de numéro 1 au Paris Saint-Germain, Salvatore Sirigu (28 ans, 34 matchs en L1 en 2014-2015) pourrait tout de même quitter la capitale au cours des prochaines semaines. Et d'après Talksport, le portier parisien possède une nouvelle piste en Angleterre puisque Tottenham a coché le nom de l'Italien sur ses tablettes. Mais un transfert chez les Spurs ne reste pour le moment qu'une hypothèse puisque le club londonien compte bouger uniquement en cas de départ d'Hugo Lloris.

BOMBARDIER SUR SON COMBAT CONTRE MODOU LO

La couronne restera à Mbour

Le roi des arènes reste confiant face à son adversaire, l'enfant des Parcelles Assainies qu'il doit affronter ce samedi. Lors de cet open press, Bombardier a promis que la couronne restera à Mbour.



■ ANDRE BAKHOUM (MBOUR)

Etat d'esprit

“Je suis fier aujourd'hui de recevoir la presse dans ce stade Caroline Faye qui symbolise l'unité de tout le département de Mbour. Nous avons fini la préparation et nous attendons le jour j. Nous avons l'esprit tranquille. Mon credo reste toujours le même. C'est-à-dire non stressé parce que je n'entame jamais quelque chose en ayant des doutes. J'ai eu des combats grandioses dans l'arène parce que j'ai quasiment affronté tous les grands lutteurs de l'arène. Mon adversaire est un champion qui a fait ses preuves. Je prie le Bon Dieu pour que nous soyons en bonne santé et que le jour j, tout se passe bien.

La préparation au bercaill

Faire un voyage pour s'entraîner n'est rien d'autre qu'une question de choix. Je fais partie des lutteurs qui ont été parmi les premiers à le faire. Seulement, chaque combat a ses exigences. Si mon staff me demande de le préparer à l'étranger, je le fais. S'il me demande de le faire ici, je n'hésite pas, comme c'est le cas. Mon combat passé (contre Balla Gaye 2) je l'ai préparé ici. Je prie le Bon Dieu qu'Il me vienne en aide afin que j'obtienne le même résultat. Par rapport à la communication, ma philosophie reste la même. C'est-à-dire moins communiquer et beaucoup agir. C'est pourquoi aujourd'hui, je fais partie des lutteurs qui font moins de sorties médiatiques.

La technique de l'adversaire

Vous savez, quand il y a un combat, il y a beaucoup d'entraîneurs et chaque amateur devient un coach. Les gens discutent sur le

poids, la technique et le mystique. Je connais bien mon adversaire plus qu'il ne me connaît. Son poids ne peut pas me déranger parce que j'ai affronté des poids légers.

Initiative d'attaque

J'attaquais tous mes adversaires dans tous mes combats. Cela est dû au fait que je cherchais quelque chose et maintenant je l'ai obtenu. Et puisque c'est mon adversaire qui cherche ce que je détiens, c'est à lui de prendre l'initiative, de venir. En tout cas le combat peut être rapide comme il peut être long, cela ne dépendra que de mon adversaire. De toute façon, je vais l'attendre le temps qu'il faudra. Même si cela doit durer 45 mn, je vais patienter.

Modou Lo, réputé très mystique

Je ne crois pas aux agissements de mon adversaire. Je peux bien partager la chambre avec lui. Et s'il veut, qu'il y verse des bouteilles d'eau bénite ; cela ne me dérange guère. J'ai confiance en moi. Que l'on partage la même salle, c'est pareil. Ce combat tombe bien, c'est le 25 décembre 2002 que j'ai été roi des arènes pour la première fois et la date du 25 est mon porte-bonheur. Et ce que je ressens pour ce combat n'est rien d'autre que la victoire.

Les testes antidopage

Je suis parfaitement d'accord. Si le comité national de gestion de la lutte le désire, je peux bien le faire après le combat.

Problème du dénouement du Ngemb

Le CNG ne fait que son travail. Il est là pour défendre les lutteurs même s'il fait des ponctions sur les

lutteurs, c'est toujours dans le bon sens.

Le défi de la mobilisation

Vous savez, les cars et les tickets étaient disponibles mais beaucoup de supporters ne croyaient pas à ma victoire. C'était la première fois que les supporters n'avaient pas fait un déplacement massif. Mais en rentrant chez moi, tout le monde a vu que j'ai mis 3 heures de temps avant de pouvoir accéder à ma demeure à cause de la foule. Aujourd'hui, la lutte n'est plus une affaire de quartier mais une affaire de département et de région. Ce combat n'est pas le mien mais celui des Mbours. Je suis derrière les Mbours parce que la ville m'a tout donné.

Absence de Pakala et Auguste Mbagnick

Ils sont là. On s'appelle par téléphone le plus souvent. Et le courant passe bien. Pas plus tard qu'hier, je leur ai parlé au téléphone. Lors de mon dernier combat, ils étaient là mais aujourd'hui, ils ont des empêchements.

La provocation de l'adversaire

Je voue un respect à tous mes adversaires et ils me le rendent. Donc, dans toute relation, il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser.

Les séances de boxe ?

J'aime la bagarre. C'est mon favori.

Soutien de Yékini à Modou Lo

Les lutteurs sont des personnes comme vous. Ils ont le droit d'avoir des amis qui les soutiennent. Moi aussi j'en ai. Donc, je ne vois vraiment pas en quoi cela peut poser un problème. ■

BASKET

Six Sénégalais sélectionnés pour le camp de la NBA

Le camp annuel de la NBA en Afrique, dénommé “Basketball Without Borders” (Basketball sans frontières), recevra cette année six jeunes joueurs sénégalais parmi les 59 sélectionnés, à travers le continent, a indiqué un communiqué reçu à l'APS. Parmi les 59 jeunes joueurs africains qui prendront part à ce camp dirigé par des stars de la NBA comme Chris Paul, Luol Deng et les frères Pau et Marc Gasol, figurent six jeunes dont deux issus du centre de formation Seed Academy, précise la même source. Il s'agit d'Abdoul Aziz Ndao, Abdoulaye Tanor Ngom, Amdy Moustapha Dieng, Mamadou Mbengue, Pape Abdoulaye Raymond Dieng (Seed) et Sidi Abdel Hady Seydi (Seed). Abdoulaye Tanor Ngom évolue en Espagne où il poursuit sa formation, tandis que Mamadou Mbengue est de la Douanes. Son compère Abdoul Aziz Ndao vient de Bopp. Ce camp de basket, qui en est à sa 15^e édition, regroupera cette année 27 pays (Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Cap Vert, Congo, Mali, Rdc, AZfrique du Sud, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Kenya, Maroc, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Senegal, Tunisie, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe). Le communiqué rappelle que depuis son instauration en 2001, le camp, qui se joue sur tous les continents, a révélé 37 joueurs qui ont intégré la NBA. Au total 2.300 jeunes de 125 pays à travers le monde ont pu participer à ce camp, souligne-t-il.

NBA

Maurice Ndour signe aux Dallas Mavericks

Bonne nouvelle pour l'international sénégalais Maurice Ndour. Suite à ses bonnes prestations avec les Knicks en summer league (9.6 points, 4.8 rebonds en 28 minutes, dont 23 points face aux Sixers), Dallas lui a offert un contrat comme annoncé sur le site officiel du club. Gros physique, avec d'énormes qualités athlétiques, l'aïlier est un vrai battant. Les Knicks lui avaient offert également un contrat mais pour un montant garanti inférieur. “J'espérais revenir avec les Knicks, mais je pense que ce

n'est qu'une question d'opportunités, » a confié le Sénégalais à ESPN. « Il ne s'agit que de ce qui est le mieux pour nous. Mais j'aime les Knicks, j'aime les joueurs et jouer pour eux en summer league était vraiment génial. J'espère les voir de nouveau”. International sénégalais, Maurice Ndour était de l'aventure de la Coupe du Monde des Lions l'an passé où il avait fait une bonne prestation aux côtés de Gorgui Dieng qu'il rejoint donc en NBA.

LIGUE EUROPA

West Ham passe par les tirs au but

West Ham a souffert ce jeudi soir pour arracher sa qualification pour le 3^e tour préliminaire de la Ligue Europa. Opposés aux modestes Maltais de Birkirkara, les hommes de Slaven Bilic, qui s'étaient imposés à l'aller à domicile (1-0) se sont inclinés à l'extérieur sur le même score grâce à un but de l'ancien joueur de la Juventus et de Palerme, Fabrizio Miccoli. Les deux équipes n'ayant pas su départager en prolongation, elles sont allées jusqu'aux tirs au but. Et c'est West Ham qui a remporté la séance (5-3) grâce au dernier tir décisif de Diego Poyet. Au prochain tour (aller, 30 juillet ; retour, 6 août), les coéquipiers de Diafra Sakho (suspendu) et Cheikhou Kouyaté (titulaire ce jeudi soir), seront opposés aux Roumains de l'Astra Giurgiu qui se sont défaits des Écossais d'Inverness (1-0,0-0). Pour les autres sénégalais Cristophe Diandy (Charleroi), Ibrahima Sidibé (Debrecen) et Sékouba Diatta (Zeljeznica) son qualifié pour le 3^{ème} tour. Abdoulaye Diallo de Jelgava est lui éliminé.

BAYERN

Müller n'est pas à vendre

Manchester United serait prêt à faire des folies pour le recruter. Mais pour le Bayern Munich, un transfert de l'attaquant Thomas Müller (25 ans, 32 matchs et 13 buts en Bundesliga en 2014-2015) cet été n'est pas à l'ordre du jour. “C'est inconcevable de vendre Müller. Certains joueurs n'ont pas n'importe quel prix”, a prévenu le président du conseil d'administration Karl-Heinz Rummenigge. Les dirigeants munichois seraient prêts à proposer 100 millions d'euros pour s'attacher les services de l'international allemand.

COURS DE VACANCES 2015

Des PROFESSEURS et des INSTITUTEURS vous dispensent des cours de Vacances de remise à niveau à domicile en Août ou Septembre selon votre choix dans les cycles suivants :

- Primaire : C1 – CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2 en Français (orthographe – Grammaire – Conjugaison ...) Calcul Problèmes, Expression etc.... Préparation entrée en 6^{ème} – CFEF.
- Moyen : 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème} – Maths – Français – Anglais – PC – SVT – Espagnol – Italien – Allemand – Informatique Préparation BFEF – Brevet Français
- Secondaire : 2nd – Première – Terminales L, S et G en Maths – Français – Anglais – PC – SVT – Philo – Économie – Espagnol – Informatique – Allemand Préparation BAC

CONTACT : 78 325 44 38

E-mail : soseducdakar@yahoo.fr